

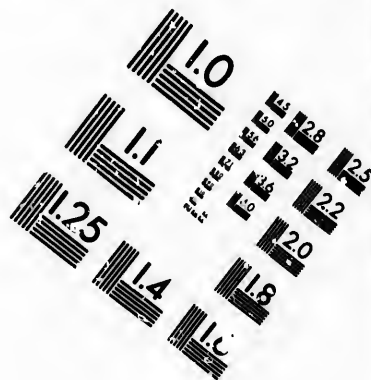
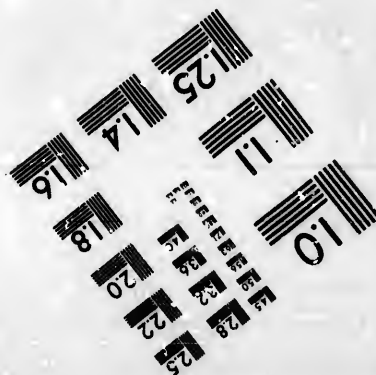
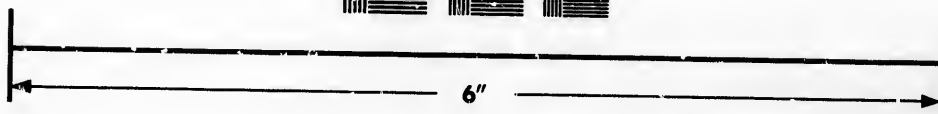
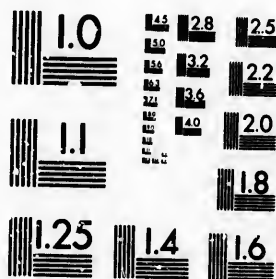


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couvertures restaurées et/ou pelliculées
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☒ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☒ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

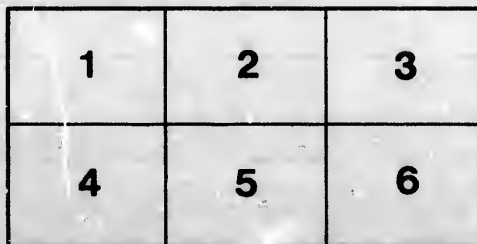
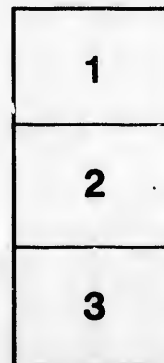
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rare

RECIT HISTORIQUE

DE LA

PROGRESSION FINANCIERE

DE

LA CAISSE D'ECONOMIE

DE

NOTRE-DAME DE QUEBEC

PAR

FRANCOIS VEZINA



QUÉBEC:
IMPRIMÉ PAR LABERGE & GINGRAS

1878

HG 2039

C 2

V 48

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CHICAGO

INTRODUCTION

A OLIVIER ROBITAILLE, Ecr., M. D., président de la
Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec.

Mon cher monsieur,

Comme vous le savez, dès 1858, les directeurs de la Caisse d'Économie voulurent publier en brochure la première décade de l'histoire de cette institution ; mais le prix ayant été trouvé trop haut, vous me conseillâtes alors d'attendre une autre période de dix années pour publier l'histoire de vingt ans.

Je n'ai pas seulement attendu dix ans ; mais j'ai différé jusqu'à cette année, 1878, pour mettre devant les fondateurs et les directeurs de la Caisse d'Économie le récit historique de la progression financière de cette institution.

Ce précieux recueil sera bien apprécié de tous, et sera, je l'espère, une lecture très-profitable, dans les moments de loisir de chacun de nous, en nous rappelant des souvenirs bien précieux des jours que nous avons tous consacrés, autrefois, à faire le bien.

Nous livrons donc ce petit ouvrage avec la ferme confiance de rendre un service bien réel, et dont on saura apprécier l'utilité.

Bien à vous,

F. VÉZINA,
Gérant.

Québec, mars 1878.

EXHIBIT

Exhibit A - [Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

[Illegible text]

Caisse d'Economie Notre-Dame

Au moment où la *Caisse d'Economie Notre-Dame* vient de transporter ses bureaux dans sa magnifique bâtisse de la rue St.-Jean, le public, les fondateurs et déposants de la Caisse verront avec plaisir l'*Histoire des commencements et des progrès* d'une institution qui, née sous les auspices de la charité chrétienne, commencée dans les conditions modestes qui ont signalé les premières années de tant de grandes choses, est arrivée aujourd'hui à compter parmi les œuvres les plus solides et les plus honorables de la ville de Québec.

Cette histoire, si pleine d'intérêt et d'enseignements, a été écrite par M. François Vézina, le secrétaire-trésorier de la Caisse d'Economie Notre-Dame. En écrivant ce récit de famille, M. Vézina n'a pas dit toute la part qu'il a eue, dans cette fondation qui doit à ses soins, à son zèle, à son habileté financière hors ligne, une grosse partie de ses succès ; mais c'est notre devoir à nous, et un devoir agréable, de lui rendre ce témoignage qui n'est que l'écho du sentiment public.

Disons un mot, maintenant, du bel édifice dont la Caisse d'Economie Notre-Dame vient de doter Québec. Cette construction, une des plus remarquables du genre, en Canada, tient un peu du caractère de certains édifices qui se voient sur quelques points des boulevards de Paris, avec cette différence qu'on y a ménagé un sous-sol, à l'instar des maisons de New-York et autres villes américaines.

Cette maison à 47 pieds de front sur 60 pieds de profondeur et offre quatre étages au-dessus du sol, plus les caveaux : la bâtisse, recouverte d'un toit plat entouré d'une belle et riche corniche, a une élévation de 50 pieds au-dessus du niveau de la rue. La distribution intérieure est ménagée au moyen d'une entrée mitoyenne et d'un corridor qui conduit aux étages supérieurs par un bel escalier ; le premier étage, des deux côtés du passage, est occupé par deux grands magasins, sous lesquels sont disposées deux boutiques.

La façade de l'édifice est richement ornée de colonnes et de reliefs de fonte, et les portes, les croisées ont pour fermetures d'immenses volets articulés de fer battu, dont les panneaux sont ornés de guirlandes de fonte bronzée.

Les plans de l'édifice sont dus à M. l'architecte Baillargé ; le travail de la maçonnerie de pierre de taille a été confié à M. Dussault, entrepreneur ; la menuiserie a été conduite par M. Amyot, entrepreneur ; les ouvrages de fer et de fonte ont été exécutés par M. Whittey ; le plâtre a été confié à MM. Mathieu et Cavanagh, et la peinture à M. McKay.

Cette propriété de la valeur de plus de £7,000, a été acquise par la Caisse d'Economie au moyen d'une transaction avec la *Société Permanente de Bâtisses*, réglée par un achat de parts, dont les versements seront payés par les loyers de la plus grande partie de la maison elle-même, par les profits annuels de la Caisse et par portion (si besoin en est) des intérêts du fonds de réserve et de profits, qui s'élève déjà à la somme consolidée de £2,500, à laquelle on ne touchera pas.

La confiance que le public repose en cette belle institution et l'état de prospérité dans lequel elle se trouve, sont le témoignage le plus beau et le plus vrai qui puisse être rendu à la sagesse de la direction et au zèle comme à l'habileté, de ceux qui ont conduit les affaires de la Caisse, depuis ses modestes commencements.

Nous pourrions dire encore quelques mots pour exhorter les classes ouvrières à déposer leurs épargnes, dans les temps où l'ouvrage ne fait pas défaut, mais laissons parler M. Vézina dans son récit si intéressant.

(Courrier du Canada.)

HISTORIQUE

DES

COMMENCEMENTS ET DES PROGRES

DE LA

CAISSE D'ECONOMIE NOTRE-DAME DE QUEBEC.

C'était le onze de mai de l'année mil huit cent quarante-huit qu'une assemblée d'un certain nombre des membres de la société de St.-Vincent de Paul avait lieu à la sacristie Sainte-Famille de l'église cathédrale de Québec, pour poser les bases d'une Caisse d'Épargnes devant être principalement utile au faubourg St.-Jean.

Parmi les membres présents, se trouvaient l'honorable Jean Chabot, président de l'assemblée, Messieurs Frs. Buteau, Dr. Robitaille, J. B. Fréchette, fils, Pierre Gingras, Michel Bilodeau, Grégoire Darveau, P. V. Bouchard, P. N. Rinfret, Frs. Soulard, Denis Murray, J. B. Dugal et F. Vézina, ce dernier agissant comme secrétaire.

M. le président de l'assemblée exposa en peu de mots les avantages que les diverses conférences de la société St.-Vincent de Paul pouvaient procurer aux citoyens de la paroisse de Notre-Dame et surtout du faubourg St.-Jean, en établissant une Caisse d'Épargnes dans la paroisse. Après quoi, les résolutions suivantes furent adoptées unanimement.

1. Que chacune des conférences de la paroisse de Notre-Dame de Québec, choisira, à sa prochaine séance, douze d'entre ses membres pour être les fon-

GRES

C.

it cent
nombre
le Paul
l'église
s d'une
nt utile

ut l'ho-
emblée,
B. Fré-
1, Gré-
et, Frs.
Vézina,

en peu
érences
nt pro-
ame et
nt une
uoi, les
ement.

paroisse
ochaine
les fon-

de

ne

es

re

a

t

ERREURS PREMIERE DECADE

Page 61, don —lisez: dont

- | | |
|-------------------|-------------------|
| " 64, Placements | " Placement |
| " 85, espérances | " espérances |
| " 92, seront | " seront |
| " 99, s'imaginer, | " s'imaginer que, |

—le secrétaire.

Les principaux fondateurs étaient : Messieurs
A. B. Sirois, Joseph Marmette, Frs. Buteau, M.

HISTORIQUE

COMM

CA

C'

quaran
des me
avait
cathéd
Caisse
au faul

P

norabl
Messie
chette
goire
Soula
ce der

M

de mo
de la
curer
surto
Caiss
résol

de Notre-Dame de Québec, choisira, à sa prochaine
séance, douze d'entre ses membres pour être les fon-

dateurs de la Caisse d'Économie de la société de Saint-Vincent de Paul.

2. Que les douze membres choisis par chacune des conférences, éliront entre eux cinq personnes pour être directeurs de la Caisse d'Économie.

3. Que les membres-directeurs choisiront, entre eux, les officiers de la Caisse d'Économie.

4. Que le quart du nombre des directeurs agira alternativement, d'une manière active, pendant l'intervalle de trois mois, et que les autres directeurs auront le droit d'assister à toutes les séances du travail.

5. Que l'élection des directeurs de la Caisse d'Économie aura lieu annuellement par le scrutin et que les membres sortant pourront continuer leurs fonctions si le scrutin leur est favorable.

6. Que, si une vacance avait lieu dans l'œuvre, par la retraite, la résignation ou le décès de quelque membre, la conférence ayant nommé ce membre devra le remplacer par un nouveau, choisi dans cette conférence.

Les décisions de cette assemblée furent communiquées aux diverses conférences qui procédèrent immédiatement à la nomination de leurs douze fondateurs respectifs, et firent rapport pour la seconde assemblée qui eut lieu dans la sacristie Sainte-Famille, comme la première, le 21 mai, laquelle assemblée était présidée par M. le notaire A. B. Sirois, M. F. Vézina agissant comme secrétaire.

Les principaux fondateurs étaient : Messieurs A. B. Sirois, Joseph Marmette, Frs. Buteau, M.

Bilodeau, Louis Bilodeau, Anselme Angers, Chs. Cinqmars, Pierre Dorion, F. X. Méthot, André Gaudry, Abraham Hamel, Hubert Paré, P. V. Bouchard, J. B. Wood, J. B. Fréchette, Joseph Hardy, Joseph Cadotte, Ed. Glackemeyer, Isaie Gaudry, Michel Tessier, P. N. Rinfret, Dr. Robitaille, Abraham Durand, Grégoire Matte, Pierre Gingras, Grégoire Darveau, D. Dussault, Abraham Amyot, Frs. Soulard, F. Vézina.

L'assemblée procéda à la nomination d'un comité qui fut dit :— " Le comité des règlements."

La troisième assemblée des fondateurs de la Caisse avait lieu le 28 de mai, au même endroit. Elle était présidée par M. A. B. Sirois, et le secrétaire était M. F. Vézina.

Le projet de règlements préparé par le comité ci-dessus nommé fut lu et adopté.

Nous [donnerons ici les règlements de la Caisse d'Économie, tels qu'ils existent maintenant. Ces règlements ne sont autres que ceux qui furent adoptés dans le principe, à l'exception de quelques modifications qui eurent lieu lors de l'incorporation de la Caisse en avril 1855.

SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

CAISSE D'ÉCONOMIE

DE LA

PAROISSE DE NOTRE-DAME

Donnons tout au besoin, rien à la fantaisie :
On se soutient par l'ordre et par l'économie.

Règles et Règlements de la Caisse d'Économie de
la Société Saint-Vincent de Paul, établie en la
paroisse Notre-Dame de Québec, portant le nom
de "Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec."

Incorporée par Acte du Parlement, 4e & 5e Victoria, Chapitre 32.

1.—*But de l'Œuvre*

Le but de l'œuvre de la Caisse d'Économie
Notre-Dame de Québec est d'accoutumer le pauvre à
économiser et à faire des épargnes (lequel, malgré
sa misère, peut souvent mettre de côté quelques
sous) : de fournir à l'ouvrier un moyen de lui créer
à la longue un capital capable de lui procurer des

outils, une propriété. ou de lui donner les moyens de faire une entreprise ou de subvenir aux frais d'une maladie : de fournir à l'homme des moyens de prospérité et de bien-être intellectuel et matériel, en créant chez lui des habitudes d'ordre, d'économie et de moralité.

II.—*Organisation.*

L'association sera composée de soixante membres dont douze sont nommés dans chacune des conférences de la société Saint-Vincent de Paul de la paroisse de Notre-Dame de Québec, au nombre de cinq, lesquels membres seront les fondateurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec.

Si une vacance avait lieu dans l'œuvre, par la retraite, la résignation ou le décès d'un membre, le bureau des directeurs le remplacera par un nouveau choisi dans cette conférence, sujet néanmoins, à l'approbation de l'assemblée générale annuelle des fondateurs.

Quinze formeront un *quorum* dans toute assemblée générale des fondateurs. Il y aura une assemblée générale annuelle des membres, le troisième lundi de juin, chaque année, dont avis spécial sera donné. A cette assemblée, il sera soumis par les directeurs un état détaillé des affaires de la Caisse pour l'année écoulée, ainsi qu'un état des fonds, des placements et des sûretés. Toute question soumise à aucune assemblée des fondateurs, sera décidée par la majorité des voix ; dans le cas d'égalité de voix la question sera décidée par la voix prépondérante du président de l'assemblée.

A l'assemblée générale annuelle des membres, aura lieu l'élection par scrutin des directeurs ; deux directeurs sur dix devront sortir d'office chaque année, mais ils seront rééligibles. Le mode de sortie sera fixé par le bureau de direction, et sera basé sur la rotation mise à effet par le sort.

III.—*Régie ou direction.*

Il y aura dix directeurs choisis parmi les membres fondateurs de la Caisse d'Économie. Ils formeront un bureau dont cinq formeront un *quorum* qui aura la direction de la Caisse d'Économie. Avant d'entrer en charge, chaque directeur, et tout officier et serviteur nommé par le bureau, prêtera serment devant un juge de paix, qu'ils rempliront fidèlement leurs devoirs respectifs. Le bureau de direction s'assemblera au moins une fois par mois, ou plus souvent s'il y a nécessité, et fera des règlements pour des assemblées spéciales. Il rendra compte de ses opérations à l'assemblée annuelle des membres, le troisième lundi de juin, chaque année. Il fera aussi un rapport trimestriel au conseil de la société de St.-Vincent de Paul, à Québec.

IV.—*Officiers.*

Il y aura un président, deux vice-présidents, qui seront choisis parmi les membres de l'association ; il y aura aussi un secrétaire-trésorier, un président honoraire et deux vice-présidents honoraires, et le bureau des directeurs aura le pouvoir de nommer tous autres officiers ou employés qu'il jugera nécessaires.

V.—*Dépôts.*

On recevra des dépôts, soit des personnes elles-mêmes, soit de leurs représentants ; la Caisse fournira à chacune des personnes qui déposeront, un livret dans lequel seront inscrites toutes les sommes déposées ou retirées. La Caisse ne recevra ni ne paiera aucune somme sans que ce livret soit présenté, à moins qu'il n'ait été détruit par le feu ou autrement.

Nulle personne ne pourra placer à la Caisse moins d'un chelin et trois deniers, ni plus de cinq cents louis. Toute somme retirée de la Caisse sera payée par elle en billets de banques incorporées, ou par chèque sur une des banques de cette cité.

Toute somme n'excédant pas dix louis sera payée immédiatement ; celles qui dépasseront ce montant, ne seront payées qu'après avis de dix jours, et l'intérêt sera compté jusqu'à la date de l'avis. Dans des cas particuliers, la Caisse pourra se dispenser d'exiger l'avis de dix jours, mais la règle, quant à l'intérêt, demeurera la même. Lorsqu'une personne ayant un dépôt à la Caisse, voudra retirer de l'argent, et ne se présentera pas elle-même, elle devra envoyer avec son livret, un ordre signé ou marqué en présence de deux témoins dignes de foi.

La Caisse accordera un intérêt de $4\frac{1}{2}$ pour cent sur toutes les sommes qui seront déposées tel que mentionné ci-après, savoir : $4\frac{1}{2}$ pour cent jusqu'à la somme de cinquante louis, et 4 pour cent sur les sommes au delà de £50. Sur les sommes de dix louis et au-dessus, l'intérêt sera compté du jour ouvrable qui suivra immédiatement celui du dépôt ; les sommes au-dessous de dix louis, ne porteront intérêt que

du dernier jour du mois courant, lors du dépôt. Mais les sommes au-dessous d'un louis, ne porteront intérêt que lorsque par les dépôts subséquents, elles auront formé un montant d'un louis ou davantage.

La Caisse peut refuser ou remettre tout dépôt. Dans ce dernier cas, la somme ainsi remise portera l'intérêt jusqu'à la date de cette remise.

VI.—*Les membres ne recevront aucun émolument.*

Nul membre ou directeur de la Caisse n'aura droit de tirer aucun avantage pécuniaire quelconque des fonds de la Caisse ; mais tout excédant, les dépenses payées, devra servir à former un fonds de réserve destiné à couvrir les pertes et augmenter le taux d'intérêt sur dépôts.

VII.—*Manière de placer et retirer l'argent.*

Le bureau des directeurs ouvrira un compte courant avec une ou plusieurs banques chartrées de la cité, qui donneront les plus grands avantages, où seront déposés tous les deniers reçus ; et quand il sera nécessaire d'en retirer, soit pour placements ou autrement, un chèque sera signé par le président et contresigné par le secrétaire-trésorier.

VIII.—*Comité des placements*

Le bureau des directeurs aura le pouvoir de nommer un comité des placements composé du président, trois autres directeurs et le secrétaire-trésorier ; trois formeront un *quorum*. La mission de ce bureau des placements sera de placer les deniers en

conformité à l'acte d'incorporation. Dans des cas particuliers, il devra référer au bureau de direction, qui sera assemblé spécialement.

IX.—*Assemblées spéciales.*

Le bureau de direction pourra convoquer des assemblées spéciales des membres, quand il le jugera à propos, et il sera de son devoir de convoquer des assemblées spéciales sur une requête signée par quinze membres, déposée entre les mains du secrétaire-trésorier ; et il devra donner sept jours d'avis de toute telle assemblée. L'objet des assemblées spéciales devra être mentionné sur toute requête ou avis.

X.—*Comment les différends seront réglés.*

Toute dispute entre le bureau des directeurs, ou le secrétaire-trésorier, ou tout autre officier de la Caisse, agissant pour elle, d'une part, et tout individu déposant, ou représentant d'un déposant, ou toute autre personne réclamant comme héritier, représentant, ou exécuteur d'un déposant décédé, d'autre part, sera référée à un ou plusieurs arbitres, et la détermination prise ou prononcée par le ou les dits arbitres sera finale pour toutes les parties, sans aucun appel quelconque.

XI.—*Addition ou changement dans les règles.*

Il ne sera fait aucune addition ou changement dans les règles, si ce n'est à une assemblée générale et spéciale des membres, (avis de sept jours du chan-

gement proposé ayant été donné) et tout changement, ou toute addition dans les règles, approuvé par les membres comme susdits, devra être signé et soumis au greffier de la paix, tel que pourvu par la loi.

XII.— *Vacance dans le bureau de direction.*

Si une vacance avait lieu dans le bureau de direction, soit par décès, absence ou autrement, toute telle vacance pourra être remplie par les directeurs eux-mêmes, à la plus prochaine assemblée du bureau après que la communication en aura été faite.

Dans la séance du 28 mai, dont nous parlions plus haut, les messieurs suivants furent chargés de la confection des livres et blancs nécessaires, pour mettre en opération les affaires de la Caisse d'Economie, savoir : MM. Abraham Hamel, Pierre Dorion et F. Vézina.

Une collecte fut faite parmi les principaux citoyens de Québec, dans le but de se procurer la somme nécessaire pour défrayer les dépenses préliminaires : la recette s'éleva à la somme de £23 15 5.

Tout était arrêté et réglé, et le bureau de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec devait s'ouvrir pour la première fois, le dimanche, 18 juin suivant, après les vêpres, dans l'école des Frères de la doctrine chrétienne, rue des Glacis.

La direction était composée des messieurs suivants, savoir :

L'hon. Louis Massue, président-honoraire.
M. le Curé de Québec, 1er vice-président honoraire.
M. Julien Chouinard, 2nd do do
M. le docteur Robitaille, président-actif.
M. le notaire Sirois, 1er vice-président-actif.
M. Pierre Dorion, 2nd do do
M. F. Vézina, secrétaire.
M. A. Drolet, assistant-secrétaire.
M. M. Bilodeau, trésorier.
M. D. Dussault, assistant-trésorier.

DIRECTEURS :

MM. M. Tessier	MM. F. Buteau,
A. Gaudry,	Dr. Robitaille,
G. Matte,	A. Hamel,
F. Vézina,	D. Dussault,
C. Langlois,	J. S. St.-Michel,
F. X. Méthot,	P. Dorion,
A. B. Sirois,	J. B. Fréchette,
M. Bilodeau,	G. Darveau,
P. N. Rinfret,	F. Gingras,
A. Drolet,	F. Soulard,

Banquier : M. C. Gethings, caissier de la banque de la Cité.

II

Les bâses de cette institution se trouvèrent ainsi posées. Il ne fallait plus que du travail et de la persévérance pour couronner une entreprise digne des œuvres de la société de St.-Vincent de Paul. Le travail et la persévérance ne faisaient pas défaut aux zélés fondateurs de la Caisse d'Économie Notre-Dame ; mais ils n'étaient pas toujours secondés par

le public. De la part de notre digne clergé, qui avait à cœur le succès d'une entreprise si belle, si charitable et toute philanthropique, rien ne manqua. Il n'a pas eu, non plus, à s'en repentir et nous espérons qu'il n'en aura pas plus l'occasion dans la suite, si la providence veut continuer de seconder les efforts et la vigilance des officiers de la Caisse d'Économie.

Dimanche, le 18 juin 1848, comme nous l'avons dit plus haut, fut le premier jour fixé pour l'ouverture des opérations de la Caisse. Il fut déposé, ce jour, une somme de £117 1 3, la grande partie par les fondateurs et les directeurs. Nous remarquâmes qu'un zélé membre de la société y. amena un des pauvres secourus, chaque hiver, par les conférences et qui déposa un écu.—Ce pauvre homme a continué de faire ainsi des épargnes jusqu'au mois de novembre suivant, temps où il fut frappé d'une maladie qui le conduisit au tombeau, dans le cours de l'hiver.

C'était pour la classe pauvre que l'institution était particulièrement fondée, et non pour la classe aisée. Nous ne pouvions pas nous attendre que des déposants de la classe de ceux qui montrèrent l'exemple le premier jour, continuassent ainsi de faire des dépôts qui eussent gêné leurs affaires, du moins pour ceux d'entre eux engagés dans le commerce. Cependant, il nous fallut compter sur eux pendant longtemps pour montrer que l'on devait reposer confiance en cette institution dont le but était tout à fait louable et avantageux.

Le second jour d'opérations donna une somme de £12 18 4. Le troisième donna £16 6 3 ; mais il fut retiré £10.

Les déposants commencèrent à diminuer à l'approche de l'hiver, et les sommes retirées augmentèrent. C'est là qu'il fallait du courage et de la persévérance ! Combien de fois avons-nous vu des fondateurs et des officiers de la Caisse ouvrir des dépôts au nom de chacun de leurs enfants, pour montrer la confiance, et pour dire surtout que pas une journée ne s'était passée sans recevoir un ou plusieurs dépôts !

L'année fut couronnée, comme nous allons le voir, par le rapport suivant signé par l'honorable Louis Massue et M. le Dr. Robitaille, le premier président et le second secrétaire du premier comité d'audition des comptes, qui était composé, à part des messieurs ci-haut nommés, de MM. André Gaudry, Louis Bilodeau et Grégoire Darveau.

RAPPORT annuel de la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec.

“ Le comité, nommé par les directeurs pour examiner les comptes de la Caisse d'Économie Notre-Dame, a l'honneur de faire rapport :

“ Que les livres des directeurs ont été soigneusement examinés et trouvés parfaitement exacts.

“ Que l'état des affaires, pour l'année expirée le 1er juin 1849, est comme suit, savoir :

Dépôts de	1s. 3d.	à	5s. 88
“ de	5s.	à	20s 50
“ de	20s.	à	£ 5 50
“ de	£5	à	£10 20

Audessus de £10 25

233 dépôts

formant une somme de £941 0 3

Montant remboursé, 555 16 5

Balance au crédit des déposants, £385 3 10

“ Malgré l'état de gêne générale et les grandes privations chez les artisans, le tout joint à une forte souscription faite parmi les citoyens des faubourgs St.-Jean et St.-Louis, pour l'érection de l'église St.-Jean, a dû certainement mettre obstacle à un plus grand nombre de dépôts, et l'institution ne peut que se louer en voyant la confiance qu'on a bien voulu reposer en elle.

“ Le comité n'a nul doute que le public continuera de témoigner la même confiance, et que cette institution, destinée à rendre de grands services à la localité pour laquelle elle a été spécialement établie, fera honneur et aux membres qui en sont les fondateurs et au public en général.

“ Le comité a l'espoir que les membres fondateurs de la Caisse d'Économie, ainsi que les autres membres des différentes conférences, voudront bien faire de nouveaux efforts pour la prospérité de cette institution naissante.

“ Le comité croit devoir informer les membres et le public que, sous peu, les directeurs pourront tenir leur bureau ouvert plus souvent, si cela devient nécessaire, et dans un lieu plus central.

“ Le comité doit faire une mention honorable du secrétaire de l'institution, M. François Vézina, pour

son assiduité pendant le cours de l'année, dévouant une partie de son temps gratuitement pour l'avantage de cette institution, et aussi pour la tenue de ses livres qui mérite les plus grands éloges, tant sous le rapport de l'ordre que sous celui de la clarté qui y règnent.

“ Le tout néanmoins très-humblement soumis.”

L. MASSUE,
Président du comité.

OL. ROBITAILLE,
Secrétaire du comité.

Ce rapport fut soumis à la première assemblée générale annuelle des fondateurs, qui eut lieu le 12 juin 1849, et fut approuvé. Afin de faire voir au public la régularité avec laquelle les affaires étaient conduites, nous extrairons, de temps à autre, des minutes des diverses assemblées, soit des directeurs soit des fondateurs, certaines résolutions ou décisions qui serviront de preuves convaincantes.

Ce fut à cette première assemblée annuelle que M. G. H. Simard, membre de la conférence Notre-Dame des Victoires, fut choisi pour remplacer M. Hubert Paré, devenu citoyen de St.-Roch. M. Michel Bilodeau, désirant se retirer comme directeur, à cause de sa charge de trésorier, il fut remplacé par M. P. V. Bouchard. Le tirage au sort eut lieu pour la sortie de cinq des directeurs. Le sort tomba sur MM. P. Dorion, Rinfret, Matte et G. Darveau. Ces messieurs furent réélus de nouveau, à l'exception de MM. Dorion et Rinfret, qui furent remplacés par MM. C. Cinqmars et Jacq. Darveau. M. Julien

Chouinard fut remplacé, comme vice-président honoraire par M. Jos. Robitaille.

F. V.

III

Il sera facile de remarquer, dans la deuxième année, une augmentation sensible dans les opérations financières de la Caisse d'Économie Notre-Dame, malgré le chômage auquel fut alors soumise la classe ouvrière.

Les fondateurs et les directeurs se félicitaient de l'augmentation des dépôts, et commençaient à entretenir des espérances sur le succès de leur œuvre méritoire. Les efforts que faisait le clergé pour le même objet, n'étaient pas sans fruit. Aussi voyait-on la classe ouvrière se pénétrer des avantages que peuvent procurer une institution de cette sorte, lorsqu'elle est fondée sur des bases solides, protégée par une constitution rigidement observée, et dirigée par des hommes d'affaires, actifs, vigilants, prudents et amis du pauvre.

Le premier juin, 1849, le bureau fut transporté de l'école des Frères dans une salle basse de l'église Saint Jean-Baptiste, dans le local dédié aux réunions d'une conférence de la société de Saint Vincent de Paul, la conférence Sainte-Geneviève, ce lieu ayant été trouvé plus convenable, pour y transiger les affaires de la Caisse.

Du 1er juin au 1er septembre, il fut déposé £253 1 7, et retiré £134 11 0, constituant une augmentation de £118 10 7.

Du 1er juin au 1er décembre, les dépôts se montèrent à la somme de £459 8 4, et les remboursements à £234 10 4, donnant une autre augmentation trimestrielle de £224 18 0. De sorte que le montant au crédit des déposants, le 1er décembre, était de £728 12 5 au lieu de £385 3 10 qu'il était, au 1er juin précédent.

Les opérations, pendant l'hiver, prirent encore de l'extension. Tellement qu'il fut déposé, du 1er décembre, 49, au 1er mars, 50, une somme de £1,083 7 11, tandis qu'il ne fut retiré que £284 19 10, faisant une augmentation de £798 8 1. Il y avait alors au crédit des déposants une somme de £1,527 0 6.

Le total des dépôts, depuis le 1er juin 48, premier jour des opérations de la Caisse, s'élevait à la somme de £2,736 18 1. Le total des remboursements, pour la même période, s'élevait à £1,209 17 7.

Jusqu'ici, les fonds, à mesure qu'ils avaient été reçus, avaient été déposés dans la banque de Québec, rapportant un intérêt de 4 pour cent seulement.

Quoique les services rendus à la Caisse par les officiers, le fussent gratuitement, cependant l'institution avait à faire face aux dépenses indispensables auxquelles il fallait prévoir. La question de placement fut agitée, et un comité, composé de MM. F. X. Méthot, F. Buteau, Ol. Robitaille, A. Hamel, M. Bilodeau, J. B. Fréchette et le secrétaire, fut nommé à cet effet.

Cette partie de la constitution de la Caisse n'était pas la moins importante, aussi fut-elle bien considérée par le comité qui décida, entre autres choses, que la Caisse ne devrait jamais faire le com-

merce d'escompte de billets, à l'exception de billets garantis par des sûretés collatérales, appuyés sur des effets publics ou autres garanties incontestables. En effet, les banques d'épargnes sont des institutions dont les profits sont trop limités pour pouvoir se lancer dans le trafic d'escompte de billets, qui, tout en donnant de grands bénéfices, n'est pas moins une occasion de faire subir de très-grandes pertes. Or, si les profits d'une banque d'épargnes sont très-petits, n'ayant que $1\frac{1}{2}$ ou 2 pour cent d'intérêt sur une partie des dépôts qu'elle reçoit, une institution de cette sorte ne doit donc point essayer de pertes. Donc, il faut que ces fonds soient placés d'une manière sûre, et être réalisables au besoin ; du moins, ces fonds doivent-ils être placés sur des effets changeables au comptant.

Le comité recommanda donc qu'une somme de £300 à £500 fut placée sur des débentures ou bons du gouvernement provincial ; ce qui fut fait. Nous donnons ici communication du second rapport annuel des directeurs, tel qu'il fut soumis à la 2^{me} assemblée générale annuelle des fondateurs, tenue le 2 juin 1850, et approuvée par icelle.

RAPPORT des directeurs de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, à l'assemblée générale annuelle des fondateurs de cette institution, tenue à la sacristie de l'église St.-Jean, le 2 juin 1850.

“ Les directeurs, en rendant compte des opérations de la Caisse d'Économie de Notre-Dame, pour

l'année expirée le 31 mai dernier, ne peuvent s'empêcher de se féliciter en voyant l'état prospère avec lequel elle a progressé, spécialement dans un temps où le manque d'ouvrage pour les ouvriers de nos faubourgs a été général, tant par la crise commerciale qui a continué de se faire sentir, que par le fléau qui nous a visités, l'été dernier.

“ Comme il appert par l'état annexé au présent rapport, il a été fait 423 dépôts au montant de £2,539 5 7. Sur cette somme, il a été remboursé aux déposants un montant de £1,288 12 11, laissant une balance au crédit de ces derniers de £1,250 12 8, pour l'année qui vient de finir, laquelle somme de £1,250 12 8, ajoutée à la balance du 1er juin 1849, c'est-à-dire £385 3 10, donnera une somme totale de £1,635 16 6, au crédit des déposants.

“ Les directeurs ont observé avec plaisir que la confiance en la Caisse d'Économie a augmenté d'une manière remarquable dans l'esprit des ouvriers, qui ont compris l'avantage d'une telle institution pour eux et pour toutes les classes de la société. On a vu, dans le cours de l'année qui vient de s'écouler, des gens de profession, des marchands, des ouvriers, des engagés, venir déposer des sommes qu'ils avaient économisées, depuis longtemps, sans aucun doute. Cependant, c'est avec chagrin que les directeurs ont remarqué que bien peu de jeunes gens ont, jusqu'à présent, enregistré leurs noms sur la liste des déposants, lorsqu'il est bien connu que ce sont eux qui peuvent plus facilement faire des épargnes. Et en cela le but de l'institution n'est malheureusement pas atteint. Tandis qu'au contraire, l'on voit avec

plaisir, dans d'autres institutions de ce genre, les noms d'un grand nombre de jeunes gens qui se sont pénétrés de l'avantage incalculable, pour eux de faire des épargnes qu'ils seront bien aises de trouver, quand le temps de s'établir sera venu.

“ Néanmoins, les directeurs ne perdent point courage, et ils espèrent qu'avec le secours des fondateurs de cette institution, ils parviendront à atteindre le vrai but pour lequel ils l'ont fondée.

Le tout respectueusement soumis.

OL. ROBITAILLE,

Président,

Québec, 2 juin 1850.

ETAT comparatif des dépôts faits dans la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, durant les deux années expirant le 31 mai, 1850.

Première année.

De 1s. 3d. à 5s. 83	dépôts
“ 5s. à 20s. 50	“
“ 20s. à £ 5 50	“
“ £5 à 10 20	“
Au dessus de 10 25	“

233 dépôts

Montant déposé,	£941 0 3
Montant remboursé	555 16 5

1849

Juin 1er. Balance en caisse

£385 3 10

Deuxième année.

De 1s. 3d. à 5s.	167 dépôts
" 5s. à 20s.	86 "
" 20s. à £ 5	93 "
" £5 à 10	32 "
Au-dessus de 10	45

423 dépôts

Montant déposé, £2,539 5 7

Montant remboursé, 1,288 12 11

£1,250 12 8

Augmentation,

1850

Juin 1er. Montant au crédit des déposants, 1,635 16 6

F. VÉZINA,

Secrétaire.

Caisse d'Economie de Notre-Dame, }
 Québec, 31 mai 1850. }

A cette seconde assemblée générale annuelle des fondateurs, les directeurs sortant de charge, savoir : Messieurs Méthot, Buteau, St.-Michel et Dussault furent réélus pour l'année suivante, excepté MM. Buteau et St.-Michel qui furent remplacés par MM. Chrétien et Pierre Gingras. M. le président annonça que les MM. suivants avaient été élus par leur conférence respective pour remplacer d'autres fondateurs absents ou décédés, savoir : MM. F. O. Boisvert et Toussaint Vézina.

Le second comité d'audition des comptes fut composé de MM. Sirois, P. Dorion, G. Matte, A. Augers et D. Dussault. Leur rapport favorable, sou-

mis à une assemblée des directeurs, le 9 juin, fut reçu et approuvé.

Les changements dans la direction, pour la 3e année furent les suivants, savoir :

M. le juge Duval, président honoraire, au lieu et place de l'hon. Ls. Massue, Messire Proulx, curé de Québec, 1er vice-président honoraire, en remplacement de Messire Baillargeon, et M. R. G. Belleau, second vice-président honoraire, à la place de M. Joseph Robitaille.

IV

Nous entrons dans la troisième année d'existence de la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec.

C'est dans cette année que M. Michel Bilodeau, à qui ses occupations ne permettaient plus de s'occuper de la charge de trésorier qu'il avait si bien remplie jusque-là, crut devoir offrir sa résignation qui fut acceptée par la direction et qui vota à ce monsieur des remerciements sincères. Cet office fut alors joint à celui de secrétaire, dans la personne de M. Vézina, le secrétaire-trésorier actuel.

Les dépôts continuaient toujours d'augmenter, et, le 2 mars 1851, M. le secrétaire soumit un état des dépôts et remboursements pour les trois mois expirés le 28 février, de la même année, montrant un montant des dépôts de £1,057 9 5, à peu près la moitié des dépôts de l'année précédente, et une somme remboursée durant les mêmes trois mois, de 549

13 0 signalant une augmentation dans les affaires de £507 16 5 dans cette période.

Dans les trois mois expirés le 31 mai de cette année les opérations furent encore plus favorables, la somme de £1,305 15 2 ayant été déposée; c'est-à-dire £562 7 5 de plus que dans les trois mêmes mois de l'année précédente.

Ci-suivent le rapport de Messieurs les directeurs sur les affaires de la troisième année, et le bilan du secrétaire-trésorier, pour la même période.

RAPPORT des directeurs de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, adopté à l'assemblée générale annuelle des fondateurs de cette institution, tenue le 15 juin, 1851, à la sacristie de l'église du faubourg St.-Jean.

“ Les directeurs, en présentant leur 3^{me} rapport annuel aux fondateurs de la Caisse d'Économie et au public, ont la vive satisfaction d'annoncer que les opérations de cette caisse, pour l'année expirée le 31 mai dernier sont des plus prospères. L'accroissement considérable des dépôts, durant cette même année, comparés avec ceux des années précédentes, est une preuve convaincante que les citoyens du quartier St.-Jean ont placé leur confiance dans cette institution qui a été principalement fondée pour répondre aux besoins de cette localité. Les directeurs ont la conviction que cette confiance ira toujours en augmentant, et que l'exemple donné sera encore imité par un plus grand nombre de personnes.

L'utilité et les avantages des banques d'épargne sont si bien compris aujourd'hui, qu'il serait superflu d'en parler longuement ; il suffit de lire les divers rapports des différentes Caisses d'Économie établies dans la cité de Québec, pour comprendre que ce genre d'institution est très-populaire parmi nous. Les directeurs, désirant donner toutes les facilités possibles aux citoyens du quartier Saint-Jean, sont disposés à tenir le bureau de la Caisse ouvert, non-seulement le dimanche, tel que voulu par les règles de l'institution ; mais, de plus, un autre jour de la semaine, s'il est nécessaire. Les directeurs ne négligeront rien pour assurer la stabilité de cette institution et en promouvoir la prospérité, persuadés que leurs efforts seront couronnés d'un plein succès.

Les directeurs croient devoir faire, en terminant le présent rapport, une mention honorable du secrétaire-trésorier, M. Frs. Vézina, pour la manière habile avec laquelle les livres sont tenus, aussi pour le zèle qu'il a constamment montré et l'intérêt qu'il prend dans l'avancement de cette institution.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE,

Président.

Caisse d'Économie N. D. }
Québec, 16 juin 1851. }

ÉTAT comparatif des dépôts faits dans la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, durant les trois années expirées le 13^{me} jour de mai 1851.

DÉPOTS

	1848	1850	1851	Total	
De 1s 3d. à 5s 88	167	325	580		
" 5s à 20s 50	86	202	333		
" 20s à £ 5 50	93	276	409		
" £5 à 10 20	22	86	138		
Audessus de 10 25	45	144	214		
	233	423	1023	1679	£7216 11 8
Montant remboursé,					4697 13 8
Au crédit des déposants					2518 18 0
Montant déposé la 1ère année	£ 941	0	3		
" 2ème "	2539	5	7		
" 3ème "	3736	5	10		
					7216 11 8
Mont. remboursé, 1ère année	555	16	5		
" 2ème "	1288	12	11		
" 3ème "	2853	4	4		
					4697 13 8
Au crédit des déposants					2518 18 0

F. VEZINA,
Secr.-Trés.

A une assemblée générale des membres fondateurs de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, tenue le 15 juin courant, les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année courante, savoir :

F. X. Méthot, écr., M. P. P.,

A. B. Sirois, écr., N. P.,

Ol. Robitaille, écr., M. D.

MM. M. Bilodeau,
F. Bois,
D. Dussault,
G. Darveau,
P. Tessier,
P. N. Rinfret,
F. Vézina.

A une assemblée des directeurs de la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec, tenue le 15 juin courant, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante, savoir :

Ol. Robitaille, écr., M. D., président actif,
M. Bilodeau et } Vice-présidents actifs.
D. Dussault.

F. Vézina, secrétaire-trésorier,
G. Darveau, assist. secrétaire-trésorier,
Rév. Ls. Proulx, curé de Québec, président-honoraire,

Les hon. Ph. Panet et } Vice-présidents honor.
Ls. Massue,

F. VEZINA,
Secr-trés.

Caisse d'Economie N.-D }
Québec, 16 juin 1851. }

Ce fut le 15 juin 1851 qu'eut lieu dans la sacristie de l'Église St.-Jean la troisième assemblée annuelle des fondateurs. M. le président fit connaître que MM. F. Bois et Flavien Babineau avaient été nommés fondateurs, en remplacement de MM. Dorion retiré, et A. Gaudry-décédé, par la confé-

rence Notre-Dame des Victoires : que MM. Jacq. Darveau, Michel Alain, Honoré Vézina et Aug. Matte, étant retirés de la conférence Saint-Jean, cette conférence a nommé pour les remplacer comme fondateurs, MM. Jos. Boldue, Jos. Moreau, David Pampalon et Paul Trudel : et que la conférence Saint-Gabriel a nommé M. P. Tessier au lieu et place de M. Jos. Larose.

Par une résolution unanimement adoptée par l'assemblée, il fut décrété que le nombre des directeurs serait réduit de vingt à dix, et le résultat du scrutin de l'élection donna les noms suivants, savoir :

MM. Dr. Robitaille,
F. X. Méthot,
M. Bilodeau,
D. Dussault,
G. Darveau,
A. B. Sirois,
F. Bois,
F. Vézina,
P. Tessier,
P. N. Rintret.

Les messieurs suivants furent élus officiers pour la quatrième année, savoir :

MM. Dr. Robitaille, président actif.

M. Bilodeau, }
D. Dussault, } Vice-présidents actifs.

F. Vézina, secrétaire-trésorier.

G. Darveau, asst.-secrétaire-trésorier.

M. le Curé de Québec, présd. honoraire.

Les hon. Ph. Panet, }
" Louis Massue, } Vice-présd. hon.

V.

Ce fut dans le cours de la quatrième année, en décembre 1851, que fut nommé le premier comité de placements qui se composaient de Messieurs le président, F. X. Méthot, Fabien Bois, D. Dussault et le trésorier.

Ce comité reçut des instructions particulières du bureau de direction, sur la mission qui lui était confiée pour le placement d'une certaine partie des fonds. Nous avons la garantie aujourd'hui que ces placements ont toujours été faits avec la plus grande prudence, puisque la Caisse d'Économie Notre-Dame est encore à éprouver un seul denier de perte.

Il fut pris, à peu près dans le même temps, des arrangements avec Messieurs les directeurs de la Banque de Québec, pour des avances à être faites à la Caisse, dans le cas de nécessité, en par cette dernière Institution déposant des garanties publiques.

Ces arrangements ont été renouvelés depuis, plusieurs fois, suivant les circonstances, mais nous sommes heureux de dire, que l'Institution ne s'est jamais trouvé dans la nécessité de se prévaloir de cet avantage fourni par la Banque. Quoique depuis environ 33 mois, les fonds de la Caisse aient baissé d'environ £19,000, le bureau des directeurs a toujours été en moyen de faire rentrer des placements assez promptement pour faire face aux demandes des déposants, tout en conservant à la Banque le dépôt requis par la loi.

Ce fut aussi dans le mois de décembre 1851 que MM. les directeurs décidèrent à louer une maison

dans la rue St.-Jean, pour y tenir le bureau de la Caisse, ouvert trois fois par semaine, à compter du 1er mai 1852. Cette maison devait servir de demeure à M. le secrétaire-trésorier. Une somme de £40 fut destinée pour cet objet, et c'était le premier salaire accordé à cet officier.

A commencer du mois décembre 1851 jusqu'au mois de mai 1852, le bureau fut ouvert deux fois par semaine, à part le dimanche, dans le bureau professionnel de M. le président, dont la libéralité pour la Caisse d'Économie n'a jamais fait défaut. Aussi, Messieurs les directeurs et fondateurs ont-ils su apprécier le zèle incessant, et l'active coopération de leur président en le continuant en charge d'année en année jusqu'à ce jour. Des remerciements furent, à justes droits, votés à ce monsieur dans l'assemblée annuelle des fondateurs pour la quatrième année.

Messieurs les marguilliers de la fabrique de Québec, ainsi que Messire D. Martineau, chapelain de l'église St.-Jean-Baptiste, ne furent pas oubliés non plus, les premiers, pour avoir si généreusement mis une salle à la disposition de la Caisse d'Économie, pendant trois années consécutives, le second, pour son zèle à promouvoir les intérêts de la Caisse, tant en en faisant connaître les avantages qu'en favorisant MM. les directeurs, par tous les moyens en son pouvoir, dans les opérations de la Caisse d'Économie.

Messire Proulx, ayant quitté la cure de Québec, la présidence honoraire fut offerte à messire Auclair, son successeur.

Du 1er juin au 1er sept. 1851, trois mois, il fut déposé £1,019 7 11, et on remboursa £985 17 6,

faisant une augmentation de £33 10 5. Il fut enregistré 31 nouveaux déposants, dans cette période. Il fut déposé £300 de moins que dans les trois mois précédents, et £200 furent payés de plus : cependant le nombre des dépôts avait doublé et dans la mesure proportionnelle suivante :

3 fois plus grand	pour les dépôts de	1s. 3d. à	5s
2	do do	de	5s. 0d. à 20s
2	do do	de	20s. 0d. à £5
4	do do	de	£5 à £10

mais moitié moins grand pour les dépôts de plus de £10. Le nombre des dépôts était aussi double de celui des mêmes trois mois en 1850 ; la somme déposée était à peu près la moitié plus. Au lieu d'une diminution de £192, subie dans les mêmes trois mois en 1850, la Caisse comptait une augmentation de £33 10 5 comme ci-haut. Dans le trimestre de septembre à décembre 1851, il fut déposé £949 15 3 et retiré £752 2 1 donnant une augmentation de £197 13 2. Dans les trois mois expirés le 29 février 1852, les dépôts s'élevèrent à la somme de £1105 6 8, et la somme retirée s'éleva à £795 6 8, formant une augmentation encore plus forte de £310.

Nous insérons ici une circulaire publiée le 4 février 1852, par Messieurs les directeurs de la Caisse.

(CIRCULAIRE.)

Monsieur,

“ Vous avez dû voir dans les journaux, il y a quelque temps, que la Caisse d'Économie de N.-D. tient son bureau ouvert, à part du dimanche après

vêpres, le mardi et vendredi soir, à 7 heures en la demeure de Ol. Robitaille, écr., M. D., rue St.-Jean.

“ En permettant cette extension des affaires de la Caisse, les directeurs n'ont fait que remplir la promesse qu'ils ont souvent faite au public de tenir le bureau ouvert plus souvent, s'ils en voyaient la nécessité. En effet, depuis le 18 juin 1848, jour où cette Institution philanthropique prit naissance, sous les auspices de la société de St.-Vincent de Paul, jusqu'au printemps 1851, le bureau ouvert le dimanche pendant une heure, a suffi, à quelques exceptions près, pour la réception des dépôts présentés et le remboursement des sommes demandées ; mais l'avantage d'une caisse d'épargne prenant de plus en plus racine dans l'esprit du public, et plusieurs personnes engagées dans les affaires faisant même presque un reproche aux directeurs de ne pas ouvrir leur bureau plus souvent, ces derniers ont crû devoir répondre à ce désir d'agrandissement en donnant au public plus d'occasion de déposer qu'il n'en a jamais eu jusqu'ici dans le quartier St.-Jean.

“ Les directeurs ont, en conséquence, pris des moyens pour que le printemps prochain leur secrétaire-trésorier puisse ouvrir, chez lui, le bureau de la Caisse, dans une place bien centrale du quartier St.-Jean, (No. 19, rue St.-Jean.) au moins trois fois par semaine, et tous les soirs, si cela était nécessaire, en promettant de plus qu'ils ne négligeront rien pour qu'un bureau y soit journellement ouvert, si le besoin s'en faisait sentir.

“ Dans ces vues, les directeurs n'hésitent pas à demander votre encouragement et votre confiance

dans cette Institution toute canadienne déjà patronisée par le clergé, et d'où il ne peut résulter que du bien et un grand avantage pour la population des faubourgs St.-Jean et St.-Louis.

“ Les directeurs osent donc se flatter que vous voudrez bien favoriser cette jeune Institution de votre influence et de vos dépôts qui, quelques modifications qu'ils pourraient être, seront toujours vus avec plaisir.

“ Il n'est peut-être pas hors de propos de mentionner ici que les directeurs ont vu avec un vif plaisir que beaucoup de nos jeunes canadiens ouvrent des comptes dans la Caisse d'Économie, et, dans ce cas, vous contribueriez à la prospérité et à l'avancement de la jeunesse canadienne au succès de laquelle tout bon citoyen doit être d'autant plus intéressé, qu'elle a plus de tendance à travailler elle-même à son avenir par des moyens bien louables, tel que l'économie.

OL. ROLITAILLE,

Président C. E. N. D.

F. VÉZINA,

Secrétaire-trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS.

Ol. Robitaille, écuyer, M. D,

F. X. Méthot, écuyer,

A. B. Sirois, écuyer, N. P.

MM. Michel Bilodeau,
David Dussault,
Fabien Bois,
Pierre Tessier,
Grégoire Darveau.
P. N. Rinfret,
François Vézina.

OFFICIERS.

Rév. J. Auclair, curé de Québec. Prés. hon.
Hon. Ph. Panet, }
Hon. Louis Massue, } Vice-Présd. hon.
Ol. Robitaille, écuyer, M. D., Présd. actif.
MM. Michel Bilodeau, }
David Dussault, } Vice présd. actif.
François Vézina, secrétaire-trésorier.
Grégoire Darveau, Asst.-sect.-trésorier.

Nous verrons par le rapport annuel soumis par
MM. les directeurs aux fondateurs de la Caisse, le
20 de juin 1852, quel fut le montant des opérations
de la quatrième année finissant le 31 mai 1852.

RAPPORT des Directeurs de la Caisse d'Économie
de Notre-Dame de Québec à l'assemblée générale
annuelle des fondateurs, tenue le 20 juin 1852.

“ Quatre années se sont écoulées depuis la
fondation de la Caisse d'Économie de Notre-Dame
de Québec, et les directeurs, en présentant leur

rapport annuel aux fondateurs de cette Institution et au public en général, éprouvent une bien vive satisfaction en voyant le progrès rapide et constant des opérations de la dite Caisse d'Economie.

“ Cependant ils doivent faire remarquer que, pendant l'année expirée le 31 mai dernier, le nombre des déposants n'a pas été aussi considérable que celui de l'année précédente, tout en reconnaissant que les sommes d'argent déposées dépassent de beaucoup celles des autres années. Cela vient, dans l'opinion des directeurs, de ce que 1o. l'on perd de vue le but principal de notre Caisse d'Economie qui est de recevoir non-seulement de larges dépôts, mais bien aussi des petits; 2o. de ce que le manque d'ouvrage s'est fait sentir dans nos faubourgs depuis quelques mois.

“ L'existence de cette Caisse d'Economie étant assurée par l'appui bienveillant que lui donne le public, les directeurs ont jugé nécessaire, pour faciliter les déposants, de prendre de nouveaux arrangements et ont chargé le secrétaire-trésorier de se procurer un local central pour tenir le bureau ouvert trois fois par semaine.

“ Conformément à la décision des directeurs, une maison a été louée, et le bureau de la Caisse, depuis le premier de mai dernier, se tient au No. 19, sur la rue St.-Jean, en dehors des murs, où il est ouvert tous les lundis, mercredis et samedis soirs, de six à huit heures. Pour les personnes de la campagne à qui les heures ci-haut mentionnées ne conviendraient pas, le secrétaire-trésorier sera prêt à recevoir leurs dépôts en aucun autre jour, de une heure et demie à trois heures de l'après-midi.

“ Le changement apporté par les directeurs à la gestion des affaires de la Caisse dans l'intérêt du public, leur donne la confiance que l'appui offert par le clergé et donné par des citoyens influents, grandira davantage, et que les habitants du quartier St.-Jean pour qui cette Caisse d'Economie a été spécialement fondée, coopéreront, tel que par le passé, à promouvoir la prospérité toujours croissante de cette Institution, en venant y apporter leurs épargnes, pouvant être persuadés qu'il y a là autant de sûreté et garantie que dans toute autre institution de ce genre établie dans la cité de Québec.

“ Les directeurs prennent ici occasion de demander le patronage de Messieurs les marchands et entrepreneurs de la localité pour qui cette Institution pourrait peut-être devenir d'une grande utilité par la suite, s'ils lui donnaient quelque encouragement. Plusieurs d'entr'eux ont déjà commencé à déposer, et ils peuvent être témoins de l'attention que le secrétaire-trésorier leur porte pour faciliter les moyens de pouvoir retirer leurs argents, lorsque, dans une circonstance imprévue, ils se trouvent obligés de se présenter au bureau hors des jours fixés.

“ Le public peut être convaincu que les directeurs porteront toute leur attention et ne négligeront rien qui pourra tendre à donner de l'accroissement à cette Institution, et ils seront prêts, dès que le besoin s'en fera sentir, à tenir le bureau ouvert tous les jours de la semaine.

“ En terminant le présent rapport, les directeurs ne peuvent passer sous silence les services nombreux et efficaces rendus par le secrétaire-trésorier, et expri-

ment leur pleine approbation pour la manière habile avec laquelle sont tenus les livres de cette Institution."

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE,

Président C. E. N. D. Q.

Québec, 20 juin 1852.

ETAT comparatif des dépôts faits dans la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, durant les quatre années expirées le 31^{ème} jour de mai 1852.

DEPOTS :

	1849	1850	1851	1852	Total	
De 1s 3d à 5s	88	167	325	228	808	
5s à 20s	50	36	202	157	495	
20s à £ 5	50	93	266	226	635	
£5 à 10	20	32	86	105	243	
Au-dessus de 10	25	45	144	104	318	
	223	423	1023	820	2499	£12299 13 6
Montant remboursé.....						8264 13 10
Au crédit des déposants.....						£4034 19 8
Montant déposé la 1 ^{ère} année	£941	0	3			
" 2 ^{ème} "	2539	5	7			
" 3 ^{ème} "	3736	5	10			
" 4 ^{ème} "	5083	1	10			
						£12299 13 6

Mont. remboursé la 1ère année	£555	16	5	
" 2 ^{ème} "	1288	12	11	
" 3 ^{ème} "	2853	4	4	
" 4 ^{ème} "	3567	0	2	8264 13 10

Au crédit des déposants..... £4034 19 8

F. VÉZINA,

Secrétaire-trésorier.

Caisse d'Economie Notre-Dame, }
Québec, 31 mai 1852. }

Approuvé,

Ls. Massue,

M. Tessier,

Geo. H. Simard,

Chs. Langlais.

Les Messieurs suivants ont été élus directeurs
pour l'année courante :

F. X. Méthot, écuyer,

A. B. Sirois, écuyer,

Ol. Robitaille, écuyer,

MM. Michel Bilodeau,

David Dussault,

Grégoire Darveau,

Pierre Tessier,

P. N. Rinfret,

P. V. Bouchard,

F. Vézina.

F. VÉZINA,

Sec.-trés.

Caisse d'Economie Notre-Dame, }
20 juin 1852. }

A une assemblée des directeurs de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, tenue le 20 de juin courant, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante, savoir :

Ol. Robitaille, écuyer, président.

F. X. Méthot, D. Dussault, écuyers, vice-présidents actifs.

M. F. Vézina, secrétaire-trésorier.

M. G. Darveau, assistant-secrétaire-trésorier.

Rév. Jos. Auclair, curé de Québec, président-honoraire.

L'hon. Louis Massue, et Geo. H. Simard, écuyer, vice-présidents-honoraires.

F. VÉZINA,

Sec.-trés.

Caisse d'Economie Notre-Dame, }
Québec, 21 juin 1852. }

A cette quatrième assemblée annuelle du 20 juin 1852, il fut soumis un rapport de M. Simon Roy, secrétaire de la conférence Notre-Dame, informant l'assemblée que M. J. D. Brousseau avait été nommé par cette conférence, dans le cours de l'année, pour remplacer feu M. Jos. Marmette, comme fondateur de la Caisse d'Economie Notre-Dame.

M. Michel Bilodeau fut nommé pour remplacer M. Fabien Bois, comme un des membres du comité de placements.

F. V.

VI

L'Institution dans la cinquième année voit encore augmenter le nombre des déposants, et la persévérance avec laquelle les classes ouvrières continuent à visiter la Caisse d'Economie, une fois qu'ils sont entrés dans cette bonne voie des épargnes. Du mois de juin au mois de septembre 1852, il fût déposé £2836 16 5 et remboursé £1767 12 10, donnant une augmentation de £1069 3 7. La Caisse avait alors une somme de £4202 2 7 placée à intérêt, le 19 janvier 1853. Il y avait eu de déposé £8604 0 6 depuis le 1er juin 1852, et la somme de £4369 6 11 avait été remboursée, faisant une augmentation de £4234 ; dans 7 mois et demi, soixante-dix-sept nouveaux déposants avaient enregistré leurs noms.

Les placements de la Caisse s'étaient élevés à cette date, à la somme de £6441 sur £8269 au crédit des déposants.

Le 1er mars suivant ajoutait encore une somme de £473 7 11 au crédit des déposants. Le total des dépôts depuis la fondation de la Caisse, était alors de £22,047 4 6 et les remboursements de £13,385 17 2. A la vue de cet accroissement des affaires, le bureau de direction crut en 1853, devoir affecter une somme de £20 pour procurer de l'aide au secrétaire-trésorier, à compter du 1er mai suivant. Vers cette époque le bureau de la Caisse fut, pour la quatrième fois transporté d'un local dans un autre, comme indiqué par la circulaire qui suit, publiée par MM. les directeurs le 23 mars.

“ Le bureau de la Caisse est transporté au No.

“ 24, rue d'Aiguillon, faubourg St.-Jean, dans la
“ maison de Rémi Malouin. A compter du 1er mai
“ prochain, le bureau sera ouvert de 8 à 9
“ heures du matin, de 11½ heures à midi et demi,
“ particulièrement pour les gens de la campagne, et
“ de 5 à 7 heures du soir, tous les jours, excepté le
“ dimanche.

“ Québec, 23 mars 1853.”

A l'assemblée annuelle des fondateurs, le 15 juin
1853, il fut soumis une lettre de la conférence N.-D.
des Victoires, informant l'assemblée que M. François
Angers avait été nommé pour remplacer M. P. V.
Bouchard, décédé dans le cours de l'année.

A cette occasion, M. le président exprima le
regret que devaient ressentir et que ressentaient
réellement les directeurs et fondateurs de la Caisse,
en perdant M. Bouchard dont les services avaient
été d'une si grande utilité aux directeurs de cette
Institution.

Le dépouillement du scrutin donna les noms
suivants pour composer le bureau pour l'année
suivante, savoir : Dr. Robitaille, A. B. Sirois, G. H.
Simard, Chs. Cinqmars, J. D. Brousseau, M. Bilodeau,
D. Dussault, E. O. Boulet, P. Gingras et A. Durand.

Les messieurs suivants furent élus, savoir :

Messire Auclair, président-honoraire.

MM. Abraham Hamel, }
et Eugène Chinic, } Vice-présids. hon.

M. Simard remplaça M. Méthot qui était alors malade, comme un des membres du comité des placements.

A cette même assemblée, sur proposition de M. Louis Bilodeau, secondé par M. Chrétien,

Les membres fondateurs de la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec exprimèrent le chagrin causé par le mauvais état de santé de F. X. Méthot, écuyer, auquel l'Institution doit tant de services importants et firent des vœux pour le rétablissement d'une santé si précieuse.

Le rapport suivant fut approuvé et ordre fut donné de le publier.

Caisse d'Economie Notre-Dame de Quebec

RAPPORT des directeurs de la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec soumis à l'assemblée générale annuelle des fondateurs, tenue le 15 juin 1853.

“ La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, a complété sa cinquième année d'existence. Commencée sous des circonstances peu propices, chaque année elle a vu augmenter le nombre des déposants, et en même temps elle a requis cette confiance qui seule est la bête de son existence présente et future. Aussi c'est avec une bien grande satisfaction que les directeurs présentent au public leur rapport sur les transactions qui ont eu lieu pendant l'année expirée le 31 mai dernier. Les changements apportés à la Caisse

d'Économie depuis l'an dernier, pour faciliter les déposants, ont eu un heureux résultat. Le montant déposé durant la présente année excède de beaucoup celui des quatre premières années prises collectivement. Cet encouragement donné à la Caisse par les citoyens de Québec, et de ses environs, fera que les directeurs ne négligeront rien, tel que par le passé, pour accommoder en tout temps les déposants; de plus, ils ont même l'intention de tenir le bureau de la Caisse ouvert tous les jours de la semaine, dès que le besoin s'en fera sentir.

“Si l'on considère les divers établissements de ce genre fondés dans la cité de Québec, qui tous prospèrent, on a droit de se féliciter de l'esprit d'économie qui existe parmi la population de Québec. Nous remercions bien sincèrement les citoyens qui, jusqu'à ce jour, ont bien voulu nous honorer de leur confiance, confiance qui, nous devons l'espérer, ne fera qu'augmenter, désirant de notre côté, apporter toute la vigilance possible pour continuer de la mériter. L'état suivant des affaires de la Caisse, préparé par M. le trésorier, examiné et approuvé par des auditeurs nommés par les directeurs, fera voir d'une manière précise le progrès de cette Institution.”

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE,

Président.

ETAT des dépôts et remboursements de la Caisse
d'Économie de Notre-Dame de Québec, durant
l'année terminée le 31 mai 1853.

DÉPÔTS.

Juin	1852	£975	11	1
Juillet	"	995	2	8
Août	"	775	8	7
Septembre	"	882	11	9
Octobre	"	1784	14	9
Novembre	"	1592	14	0
Décembre	"	663	2	5
Janvier	1853	950	7	10
Février	"	853	13	6
Mars	"	1220	2	11
Avril	"	1452	1	8
Mai	"	1206	2	4
		£13,351		13 6

REMBOURSEMENTS.

Juin	1852	£787	17	9
Juillet	"	559	16	2
Août	"	382	18	1
Septembre	"	697	19	4
Octobre	"	372	2	11
Novembre	"	409	15	4
Décembre	"	566	4	3
Janvier	1853	877	6	6
Février	"	401	17	0
Mars	"	390	2	9
Avril	"	943	14	4
Mai	"	1020	0	5
		£7,409		14 10

Augmentation.....£5,341 18 8

Caisse
durant

Au crédit des déposants l'an dernier..... 3,923 6 9

Au crédit des déposants, 1er juin 1853.. 9,865 5 5

F. VÉZINA,
Secrétaire-trésorier.

La Caisse d'Economie Notre-Dame, }
Québec, 31 mai 1853.

Approuvé,

A. HAMEL,
FABIEN BOIS,
J. D. BROUSSEAU.

1852. Mai 31.	Nombre des déposants.....	206
1853. Mai 31.	Nouveaux déposants.....	126
	Comptes clos.....	51 75
	Total des déposants.....	281

SAVOIR :

Membres du clergé.....	11
Marchands.....	13
Ouvriers.....	68
Journaliers.....	23
Serviteurs.....	8
Servantes.....	16
Enfants.....	25
Personnes de profession.....	8
Cultivateurs.....	14
Sociétés.....	18
Juge.....	1
Bourgeois.....	5
Commis.....	9
Instituteur.....	1
Veuves.....	11
Laitiers.....	5
Artiste.....	1
Dames.....	18
Navigateurs.....	et

Demoiselles.....	12
Etudiants.....	2
Charretiers.....	8
Pilote.....	1

281

ETAT comparatif des dépôts et remboursements faits
dans la Caisse d'Economie de Notre-Dame de
Québec, durant les cinq années expirées le 31me
jour de mai 1853.

DÉPÔTS :

1ère année.....	£ 941	0	0
2ème année.....	2539	5	7
3ème année.....	3736	5	10
4ème année.....	4971	8	11
	£12,188	0	7
5ème année.....	13,351	13	6
	£25,539	14	1

REMBOURSEMENTS :

1ère année.....	£ 555	16	5
2ème année.....	1288	12	11
3ème année.....	2853	4	4
4ème année.....	3567	0	2
	£8,264	15	10
5ème année.....	7,409	14	10
	£15,674	8	8

Mont. au crédit des déposants, 1er juin 1853. £9,865 5 5

F. VEZINA,
Secrétaire-trésorier.

Caisse d'Economie Notre-Dame, }
Québec, 31 mai 1853 }
Approuvé,

A. HAMEL,
FABIEN BOIS,
J. D. BROUSSEAU.

VII

L'on remarque dans la sixième année une augmentation continuelle dans les dépôts. Les affaires de la Caisse d'Economie Notre-Dame, continuent de prospérer, et l'Institution fait des progrès étonnants parmi la classe ouvrière. Un grand nombre de nouveaux déposants ont enregistré leurs noms. Les dépenses de l'Institution ont été augmentées cette année de £46 ; mais aussi ses profits ont été le double de ceux des cinq années précédentes.

Les états suivants furent publiés, le premier, le 15 septembre, le second le 30 novembre 1853.

ETAT trimestriel des opérations de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

1853.

1 juin. — Montant au crédit des déposants..... £9,865 5 5

Déposé, savoir :

Juin.....£1,919 5 1

Juillet..... 3,209 7 10

Août..... 2,294 1 8

Total.....£7,422 14 7

Remboursé, savoir :

Juin..... £ 651 18 11

Juillet..... 1,254 6 2

Août..... 1,111 15 11

Total....., 3,018 1 0

Augmentation... 4,404 13 7

Septembre 1. — Au crédit des déposants.....£14,269 19 0

F. VEZINA,
Secrétaire-trésorier.

Caisse d'Economie Notre-Dame }
Québec, 15 sept. 1853.

ETAT des opérations de la Caisse d'Economie Notre-Dame, pendant les six mois expirés le 30 novembre dernier.

1er juin, 1853 :			
Au crédit des déposants.....	£9,865	5	5
Déposé, savoir :			
Juin.....	£1,919	5	1
Juillet.....	3,209	7	10
Août.....	2,294	1	8
Septembre.....	1,891	5	8
Octobre.....	2,292	15	4
Novembre.....	3,399	2	11
Total.....	£15,005	18	6
Remboursé, savoir :			
Juin.....	£ 651	18	11
Juillet.....	1,254	6	2
Août.....	1,111	15	11
Septembre.....	1,742	2	9
Octobre.....	1,667	7	6
Novembre.....	1,592	14	6
Total.....	£8,020	5	9

Augmentation.....	£,6985	12	9
-------------------	--------	----	---

30 novembre, 1853 :			
Au crédit des déposants.....	£16,850	18	2

F. VEZINA,
Secrétaire-trésorier.

Caisse d'Economie Notre-Dame }
Québec, 23 déc. 1853.

A l'assemblée générale annuelle des fondateurs, tenue le 15 juin 1854, les rapport et états suivants furent lus et approuvés.

SIXIÈME RAPPORT annuel des directeurs de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec aux fondateurs de cette Institution, convoqués en assemblée générale pour recevoir l'état des opérations de la Caisse pendant l'année terminée le 31 de mai dernier, et pour procéder à l'élection des directeurs pour l'année courante.

“ Les directeurs, en rendant compte de leur mandat, ne peuvent que se féliciter sur l'état prospère des affaires de la Caisse durant l'année écoulée, ainsi que sur le progrès étonnant qu'a pu faire cette Institution parmi la classe ouvrière, pendant le même espace de temps. On a compris cette année, plus que jamais, les avantages sans nombre résultant de telles institutions, à quelque point de vue qu'on veuille les envisager. On y a vu un élément d'activité et de progrès pour l'industrie; un gage de paix et d'aisance pour la famille; une ressource assurée contre les maladies et la vieillesse pour la classe laborieuse.

“ Dans le cours de l'année, 308 nouveaux déposants sont venus enregistrer leurs noms, 72 comptes ont été clos et 517 sont actuellement ouverts. Le montant déposé a plus que triplé celui de l'année dernière, de même que le montant au crédit des déposants est presque quatre fois plus grand que celui de l'année dernière.

“ L'agrandissement des affaires a créé tout

naturellement, un surcroît d'ouvrage dont notre secrétaire-trésorier ne pouvait s'acquitter seul, eu égard à ses occupations. Les dépenses donc, en s'élevant à la somme de £109 9 9, ont dépassé celles de l'année dernière de £45 0 5 ; mais aussi les profits de l'année ont doublé le total de ceux des cinq années précédentes. Eu égard à cette augmentation d'affaires, et pour faire face à de nouvelles dépenses, les directeurs ont autorisé le comité des placements à prêter un plus grand montant du capital. Par ce moyen la Caisse pourra, si la Providence continue de la protéger, se former un fonds de réserve, s'élevant déjà à la somme de £634 15 8, lequel devra être un surcroît de garantie pour les déposants.

“ Les deniers prêtés ou placés, l'ont été avec la plus grande précaution par un comité composé d'hommes de finance et d'expérience, versés dans les affaires commerciales. La grande partie des placements est faite de manière à pouvoir être réalisée immédiatement, dans un cas de besoin.

“ La liste des fondateurs a été surveillée avec le plus grand soin par le secrétaire-trésorier, et l'augmentation de 48 à 60 fondateurs, recommandée l'année dernière à l'assemblée générale annuelle, a été effectuée. Deux de ces fondateurs, décédés depuis, citoyens respectables et si regrettés de leurs concitoyens, MM. F. X. Méthot et F. Bois, ont été remplacés par Eugène Chinic et Joseph Hamel, écuyers.”

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE,

Président.

Québec, 15 juin 1854.

ETAT des affaires de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, pour l'année expirée le 31 mai 1854.

DR.

1853.			
31 mai.—A balance au crédit des déposants...	£9,865	5	5
1854.			
31 mai.—A dépôts reçus dans l'année	£45,786	15	0
Moins remboursé.....	23,238	10	7
Augmentation.....	22,548	4	5
Montant dû aux déposants.....	32,413	9	10
A balance au crédit du compte d'intérêt en 1853.....	£ 166	18	9
A intérêt reçu cette année.....	1228	7	9
A intérêt dû sur débentures... ..	83	1	8
	1478	8	2
Moins payé aux déposants.....	£734	2	9
Moins payé les dépenses de l'année.....	109	9	9
	843	12	6
A balance au crédit du fonds de réserve.....	634	15	8
	£33,048	5	6

CR.

1854.			
31 mai.—Par montant placé sur débentures publiques et prêts particuliers avec sûretés collatérales à 6 et 6½ par cent.....	£58,454	0	0

Par argent dans la banque de Québec à 4 par cent.....	4,511 3 10
Par intérêt accru et non payé.....	83 1 8
	£33,048 5 6

F. VEZINA,
Sec.-Trés.

Caisse d'Economie Notre-Dame, }
Québec, 31 mai 1854. }

Examiné et trouvé correct.

I. THIBAUDEAU, }
E. CHINIC, }
JOS. HAMEL, }

Québec, 12 juin, 1854.

ETAT DES DÉPOTS DE L'ANNÉE

1er trimestre.....	£7,422 14 7
2e do	7,583 3 11
3e do	7,475 12 1
4e do	23,305 4 5
Total.....	£45,786 15 0

TOTAL DES DÉPOTS.

1ère année.....	£941 0 3
2e do	2,539 5 7
3e do	3,736 5 10
4e do	4,971 8 11
5e do	13,351 13 6
6e do	£25,539 14 1
Total.....	45,786 15 0
Total.....	£71,326 1 0

Remboursé..... 38,912 19 3

Au crédit des déposants..... 322,413 9 10

F. VEZINA,

Sec. Trés.

DIRECTEURS :

Dr. Robitaille, président,

A. B. Sirois, écr., vice-président,

C. Cinqmars, écr., vice-président,

A. Durand, écr.,

E. Chinic, écr.,

G. H. Simard, écr.,

M. Tessier, écr.,

D. Dussault, écr.,

Ls. Bilodeau, écr.,

J. D. Brousseau, écr.

OFFICIERS HONORAIRES.

Rév. Jos. Auclair, curé de Québec, président,

Abraham Hamel, écr., vice-président,

Isidore Thibaudeau, écr., vice-président.

Certifié,

F. VÉZINA,

Sec.-Trés.

CLASSIFICATION DES DÉPOSANTS :

Ouvriers..... 155

Journaliers..... 40

Membres du clergé.....	34
Enfants.....	33
Dames.....	29
Veuves.....	27
Personnes de profession.....	25
Cultivateurs.....	24
Sociétés.....	20
Demoiselles.....	19
Servantes.....	19
Marchands.....	16
Commis.....	17
Commerçants.....	15
Charretiers.....	12
Navigateurs.....	8
Bourgeois.....	7
Serviteurs.....	6
Couturiers.....	5
Etudiants.....	4
Artiste.....	1
Instituteur.....	1
	517

RAPPORT DES AUDITEURS.

A Messieurs les Directeurs,

Votre comité à l'honneur de faire rapport qu'il a examiné les livres du secrétaire-trésorier de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, pour l'année expirée le 31 mai dernier, et qu'il les a trouvés parfaitement corrects.

Les progrès que cette Institution a faits cette année sont tout-à-fait satisfaisants, et font honneur

au bureau de direction et au secrétaire-trésorier dont la vigilance et l'attention pour la Caisse sont déjà favorablement connues.

Nous avons vu avec plaisir, que le bureau de direction a voté à ce Monsieur une rémunération pour ses services passés rendus à la Caisse d'Economie, et nous nous flattons que ses sacrifices ainsi que la responsabilité déjà grande dont il est revêtu, ne seront pas mis en oubli par Messieurs les directeurs de l'année courante.

Nous manquerions à notre devoir si nous omettions de mentionner le comité des placements, pour l'attention qu'il a portée dans le prêt des deniers qui sont placés, dans notre humble opinion, d'une manière sûre et avantageuse à la Caisse.

Il est une suggestion très-importante que nous nous ferons aussi un devoir de faire; et M. le secrétaire-trésorier nous a informés que le bureau de direction s'occupait de cette affaire, c'est celle de se procurer, ou de faire construire un coffre à l'épreuve du feu, capable de contenir les livres et papiers de la Caisse, lesquels se multiplient tous les ans, et qui seraient une perte irréparable pour cette Institution dans un cas d'incendie.

Le tout très-humblement soumis,

(Signé)

I. THIBAUDEAU,

E. CHINIC,

JOS. HAMEL,

Auditeurs.

Québec, 12 juin 1854.

Ci-suit la liste des fondateurs de la Caisse d'Économie N.-D. telle que renouvelée et augmentée par les conférences.

Conférence N.-D. de Québec.

MM. A. B. Sirois,	F. Buteau,
L. O. Boisvert,	F. Chrétien,
C. Cinqmars,	M. Bilodeau,
Ls. Bilodeau,	F. Gingras,
J. D. Brousseau,	Jean Bélanger,
H. Pelletier,	S. Roy.

Conférence N.-D. des Victoires.

MM. E. Glackemeyer, jr.,	G. H. Simard,
A. Hamel,	J. B. Fréchette,
F. Babineau,	J. Landry,
Jos. Hardy,	Jos. Cadotte,
Frs. Angers,	E. Chinic,
Jos. Hamel,	J. B. Wood.

Conférence St.-Jean.

MM. Dr. Robitaille,	M. Tessier,
G. Matte,	A. Durand,
J. S. St. Michel,	Jos. Moreau,
D. Pampolon,	Jos. Bolduc,
Frs. Soulard,	Pierre Gingras,
Paul Trudel,	Jean Vézina.

Conférence Ste.-Geneviève.

MM. G. Darveau,	D. Dussault,
Ans. Angers,	M. Robitaille, jr.,
Toussaint Vézina,	Frs. Desroches,
E. O. Boulet,	Alex. Drolet,
Chs. Langlois,	Ant. Paquet,
Ol. Martel,	Ed. Bertrand.

Conférence St.-Gabriel.

MM. Ls. Voyer,	Pierre Tessier,
Jos. Corbin,	J. Vézina,
A. Amiot,	J. B. Dugal,
Jos. Dubuc,	M. Moisan,
M. Robitaille, jr.,	O. Drole,
O. Lépine,	Jos. Bertrand, jr.

C'est dans sa septième année d'existence que la Caisse d'Economie Notre-Dame a vu le chiffre des dépôts s'élever à £45,000. Cependant la providence lui préparait un temps d'épreuve qui fut plus ou moins ressenti, à l'occasion des mauvaises affaires qui commençaient à se faire jour à Québec parmi les intéressés d'une autre institution du même genre dans l'appréhension d'une panique, les directeurs de la Caisse Notre-Dame avaient cru devoir se mettre sur leur garde. Le comité des placements croyait prudent d'augmenter le dépôt dans la Banque, de suspendre tout nouveau prêt ou placement, et de ne pas reprêter plus que 50 par cent sur les prêts qui devenaient dûs. Il se préparait même à venir au secours de l'Institution menacée, dans le but de parer aux malheurs d'un manque de confiance.

Ce manque de confiance dans l'Institution en question commençait à prendre une certaine extension en octobre 1854 : tellement que les directeurs de la Caisse d'Économie Notre-Dame crurent devoir publier le 7 octobre un état de ses affaires.

Les journaux en parlèrent favorablement, entre

autres le *Daily Colonist* qui publia l'article suivant :

“ Nous publiâmes, il y a quelques jours, le rapport trimestriel de la Caisse d'Économie Notre-Dame. Nous avons, depuis, visité le bureau de cette Institution, rue d'Aiguillon, faubourg St.-Jean, et sur la permission qui nous en fut donnée, nous avons examiné les livres et l'état des affaires de la Caisse. Nous nous faisons un devoir de témoigner notre satisfaction sur l'ordre et la précision qui règnent dans les livres et comptes de cette Institution, et nous sommes parfaitement convaincu que la confiance toujours croissante que le public entretient à l'égard de cette Institution, est bien fondée. Cet état satisfaisant des affaires de la Caisse d'Économie Notre-Dame est dûe, en grande partie, aux précautions prises dans la formation de cette Institution, aux moyens sûrs employés dans le placements des deniers, à la stabilité des règles qui la guident, et à la sollicitude des membres respectables et honorables qui la composent, tant comme fondateurs que comme directeurs ; mais surtout au zèle, à l'activité, aux efforts infatigables et à la capacité de son secrétaire-trésorier, M. F. Vézina, qui a, pendant quatre années, dévoué gratis, son temps et ses talents à la poursuite du but philanthropique de cette Institution.

“ Les livres sont régulièrement tenus en partie double, et les transactions y sont entrées ponctuellement et jusqu'à la dernière heure. Nous pûmes y voir d'un clin d'œil le montant au crédit de chaque déposant, les profits accrus à l'Institution, ses divers placements, et le montant de ses dépenses. Des livres annexés montraient le montant des dépôts de chaque jour, les sommes retirées et autres renseignements

expliquant le fonctionnement de l'Institution d'une manière simple et satisfaisante.

“ Les placements sont tous faits d'une manière sûre, et sont tous de nature à pouvoir être réalisés au besoin, et les directeurs en conséquence de la modicité des dépenses, comparées au grand montant d'affaires transigées, peuvent accorder aux déposants un taux d'intérêt comparativement élevé sans compter qu'ils ont mis de côté un montant respectable comme fonds de réserve, ce qui est une précaution très-loisible; et ils espèrent pouvoir augmenter ce fonds d'une somme assez considérable, par les opérations de cette année, sans courir le risque de faire de mauvais placements, et sans intervenir avec le taux d'intérêt alloué aux déposants..... Nous avons consacré quelque espace pour faire connaître cette excellente Institution dans l'espérance que ceux de nos lecteurs qui n'ont pas l'avantage de la connaître, tourneront leur attention vers elle, et ce faisant, ils profiteront des avantages qui en dérivent.”

Le 30 novembre 1854, le bureau de direction crut devoir publier l'état suivant :

Dr.

1854.

Mai 31.—Au crédit des déposants.....	£32,413	9	10
Novembre 30.—Déposé jusqu'à ce jour.....	£49,298	0	9
Plus intérêt sur dépôts.....	648	19	7
	£49,947	0	4
Remboursé sur dépôts.....	44,807	0	1
Augmentation.....	5,140	0	3

Fonds de réserve, 31 mai.....£ 551 14 0

Intérêt reçu depuis..... 1,085 7 5

Intérêt dû sur débetures..... 201 8 2

£ 1,838 9 7

Moins :

Payable aux dé-

posants.....£ 648 19 7

Payé aux dépo-

sants..... 133 7 3

Dépenses..... 64 1 9

846 2 7

992 7 0

£38,545 17 1

Cr.

1854.

Nov. 30, débetures, 9e, 10e et

11e, Vict.....£ 715 0 0

Débeture, 16e Vict., ch. 132... 1,600 0 0

" 14 et 15e. Vict., ch.

132 1,700 0 0

" 12 Vict., ch. 115.... 1,600 0 0

" 16 Vict., ch. 100.... 1,000 0 0

" de la corporation.... 1,751 17 0

" de l'aqueduc..... 650 0 0

9,016 17 0

Prêts particuliers avec sûretés collatérales..... 20,148 15 0

Argent dans la banque de Québec..... 9,071 10 2

Intérêt accru et non reçu..... 201 8 2

Coffre à l'épreuve du feu..... 62 15 5

Argent dans le coffre..... 54 11 4

£38,545 17 1

Le bureau de direction voyant augmenter rapidement les affaires de la Caisse, et sentant de plus en plus peser sur ses membres la responsabilité contractée envers les déposants, pensa qu'il était temps de se prévaloir des avantages de l'acte des banques d'épargne 4^e et 5^e Victoria, chap. 32 ; d'autant plus, qu'un bill, relatif aux banques d'épargne dressé par l'hon. M. Hincks, passé entre les mains de M. Drummond, et qui était sur la table de la Chambre d'Assemblée depuis 1853, menaçait de devenir loi.

Une assemblée des fondateurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame fut convoquée à ce sujet le 21 avril 1855, le rapport des directeurs préparé à cet effet, fut approuvé, et le 24 du même mois la Caisse d'Economie Notre-Dame était incorporée. C'est aux efforts des honorables messieurs Belleau, Panet, Légaré, Dionne, Walker et Taché que la Caisse d'Economie Notre-Dame dûit l'amendement de la 32^{ème} clause du bill de M. Drummond, de manière à laisser en vigueur pour sept nouvelles années, l'acte 4 et 5 Vict. chap. 33.—Voir 18 Vict., chap. XCVI, 30 mai 1855.

Ci-suit le 1^{er} rapport annuel :

Le bureau de direction de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, en offrant son rapport annuel aux fondateurs et au public, éprouve un sentiment de profonde reconnaissance pour l'appui et la haute confiance qu'ils lui ont donnés pendant l'année écoulée.

Cette confiance dont le bureau a joui depuis l'existence de la Caisse d'Economie, savoir l'espace de sept années consécutives, a pris des proportions

telles dans l'opération de ses finances, surtout pendant l'année terminée, qu'il a cru sage et prudent de diminuer la grande responsabilité qui était attachée à sa charge, en se mettant sous la protection de la loi.

Nous avons donc le plaisir d'annoncer aux déposants et au public que dans le courant du mois d'avril, la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec a été incorporée, et désormais nous marcherons, en tout, d'après l'esprit de la loi qui protège les banques d'épargne.

Tout en nous mettant sous l'influence de la loi, nous aimons à faire connaître que nous avons gardé la même constitution qui nous régissait par le passé, c'est-à-dire, que nous restons sous l'égide de la société de Saint Vincent de Paul, où nous avons toujours retrempé nos forces, et où nous nous recrutons chaque fois que la mort vient décimer nos rangs.

La somme des dépôts de l'année se monte à £90,291 1 11. Nous avons ouvert 291 nouveaux comptes. Les profits nets de la Caisse, toute dépense payée, ainsi que l'intérêt dû aux déposants réglé, sont £1,260 0 10—fonds que le bureau de direction conserve pour faire l'acquisition d'une propriété, aussitôt que l'occasion favorable se présentera.

Le tableau détaillé ci-joint de notre habile secrétaire-trésorier fera voir d'un coup d'œil, les transactions de l'année et les progrès de la Caisse. Ce grand succès est la récompense des soins qui ont été apportés à cet établissement depuis sa fondation.

Le bureau termine son présent rapport en offrant ses sincères remerciements aux messieurs du clergé,

aux corps de fabriques et au public en général pour la confiance et l'appui bienveillant qui ont été donnés à la Caisse; appui et confiance que le bureau sollicite de vouloir bien continuer pour le futur, et qu'il s'efforcera de mériter comme par le passé.

Le tout humblement soumis,

OL. ROBITAILLE,

Président.

Québec, 1er juin, 1855.

ETAT des affaires de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec pour l'année expirée le 31 mai 1855.

DR.

1854.

Mai 31.—Au crédit des dépo-

sants.....

£32,413 9 10

1855.

Mai 31.—Déposé dans l'année

y compris intérêt sur dépôts. £90,291 1 11

Remboursé aux déposants..... 77,659 11 11

Augmentation.....

12,631 10 0

Fonds de réserve au 31 mai,

1854, non compris intérêt dû

à la Caisse..... £ 551 14 0

Intérêt reçu depuis..... 2,209 3 2

Intérêt dû le 31 mai 1855..... 272 14 8

3,033 11 10

Moins :

Intérêt payé.....£ 1,621 12 8

Dépenses..... 151 18 4 1,773 11 0

Profit net.....

1,260 0 10

£46,305 0 8

Cr.

1855.

Mai.—Par placements, savoir :

Déventures publiques..... 12,316 17 0

Prêts sur des sûretés publiques, et garanties

collatérales d'immeubles, fonds de banque et

sûretés personnelles..... 25,254 14 1

Paa argent dans la banque, portant intérêt... 8,359 11 7

Par argent dans le coffre..... 38 8 4

Par coffre-fort..... 62 15 0

Par intérêt dû et non reçu..... 272 14 8

£46,305 0 8

F. VÉZINA,

Sec.-trés.

Caisse d'Economie Notre-Dame, }

Québec, 31 mai 1855. }

BUREAU DE DIRECTION.

Ol. Robitaille, écuyer, président.

A. B. Sirois, écuyer, vice-président.

G. H. Simard, écuyer, vice-président.

E. Chinic, écuyer.
 I. Thibaudau, écuyer.
 M. Tessier, écuyer.
 C. Cinqmars, écuyer.
 D. Dussault, écuyer.
 A. Amiot, écuyer.
 G. Matte, écuyer.

OFFICIERS HONORAIRES.

Rév. Jos. Auclair, président.
 L'hon. Jos. Cauchon, vice-président.
 A. Hamel, écuyer, vice-président.

VIII

La crise commerciale qui avait commencé à se faire sentir dans l'automne 1854, continuait d'augmenter d'une manière assez sensible, le baromètre des caisses d'épargne le marquait clairement. Aussi voyons-nous dans le cours de la huitième année, une diminution très prononcée dans le montant des dépôts. La Caisse d'Economie Notre-Dame passa cependant à travers cette crise d'une manière heureuse; malgré la panique qui se répandit parmi le public au sujet de l'Institution à laquelle nous avons fait allusion dans un article précédent. Elle rencontra honoralement et à première demande une somme d'au-delà de £91,000 exigée par ses déposants. Elle augmenta le salaire de ses officiers et elle accrut son fonds de réserve d'une somme additionnelle d'à peu près £600.

Le bureau de direction, suivant ses habitudes

ordinaires, mit devant le public un état des affaires de la Caisse d'Economie Notre-Dame le 1er décembre 1855, lequel état était accompagné de quelques remarques signées du secrétaire, et adressées à M. le rédacteur du *Journal de Québec*.

Québec 10 décembre 1855.

M. le rédacteur du *Journal de Québec*.

“ Je me fais un plaisir de vous transmettre un état des affaires de la Caisse d'Economie Notre-Dame, pendant les derniers six mois, accompagné d'un tableau comparatif des dépôts et remboursements de 1854 et 1855 pour la même période.

“ Comme nous l'avions présumé, les dépôts ne sont pas montés, cette année au chiffre de l'an dernier, et les remboursements ont été plus considérables. Aussi le bureau de direction s'était-il préparé à faire face à toutes ces difficultés.

“ Les demandes ont été plus sensibles dans les trois derniers mois que dans les trois mois précédents, puisque la diminution des six mois n'est que de £10,337 sur £47,643 ; tandis que la diminution des derniers trois mois est de £10,116 sur £18,955 de dépôts ; faisant une diminution de £221 seulement dans les premiers trois mois.

“ Je vous ferai remarquer que cette grande différence entre les dépôts et les remboursements des trois derniers mois n'a pas été opérée par les petits déposants qui composent la classe ouvrière, (ce qui fait voir que la gêne, jusqu'à présent, n'a pas été grande chez nos ouvriers, au moins dans cette partie de la cité), mais par les capitalistes ou gens aisés qui

ont, cette année, trouvé des placements plus avantageux, en grand nombre et de toutes sortes. J'ajoute que plusieurs fabriques et institutions religieuses, ainsi que plusieurs personnes ayant des économies, ont passé leurs livres à une institution littéraire qui fait honneur au Bas-Canada, afin de l'aider dans l'érection de bâtisses considérables, dédiées à l'instruction de la jeunesse canadienne, dans toutes les professions.

“ Les demandes, cependant, n'ont pas été aussi grandes que nous nous y attendions ; et pour preuve, c'est que sur une somme de placements rentrés de £40,395, le bureau de direction en a remplacé £35,457.

“ Les chiffres suivants vous montreront que la classe ouvrière n'est pas celle qui retire le plus grand montant. En septembre, sur £13,092 payés, £9,322 ont été retirés en sommes de £100 à £500. En octobre, sur £9,685 payés, £7,264 ont été retirés en sommes aussi de £100 à £500. Et en novembre, sur £6,294 payés, £3,135 ont été retirés en pareilles sommes.

“ Ce n'est donc qu'en septembre et en novembre que les sommes payées ou retirées par les petits déposants ont été un peu plus grandes ; septembre étant le mois des approvisionnements de bois de chauffage, et novembre celui des provisions alimentaires.

“ Il n'est pas de coutume de fournir, au milieu de l'année un état des fonds et responsabilités de la Caisse, ainsi que le montant de ses profits, ce qui nécessiterait beaucoup d'ouvrage pour s'assurer du montant d'intérêt dû aux déposants ; mais d'après les calculs les plus approximatifs possibles, je puis

dire que la somme au crédit du fonds de réserve, n'est pas moins de £1,600; ce qui ferait un profit net de £400 en six mois.

“ Ainsi, monsieur l'éditeur, le bureau des directeurs, ne peut que se féliciter sur les belles opérations de la Caisse, pendant les derniers six mois, et surtout, sur la manière prompte et facile avec laquelle, l'Institution a répondu aux nombreuses demandes qui lui ont été faites.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur l'éditeur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

F. VÉZINA,

Sec.-Trés. C. E. N. D.”

Caisse d'Economie Notre-Dame de Quebec

Transactions générales des six mois expirés le 1er décembre 1855.

1855.—Juin 1:

Argent en mains.....£ 38 8 4

Argent en banque..... 8,359 15 7

8,397 19 11

Déembre 1.

Reçu, dépôts.....£47,843 5 11

do Placements..... 43,395 8 4

do Intérêt..... 1,157 18 7

92,196 12 10

£100,594 12 9

Décembre 1.

Déboursé, dépôts payés.....	£57,980	16	1	
do sommes placées.....	35,457	18	2	
do dépenses.....	149	14	10	
do intérêt payé.....	134	2	4	
				93,722 10 5
Balance en mains.....	£	258	8	3
Balance en banque.....	6,613	14	1	
				6,872 2 4
				£100,594 12 9

ÉTAT COMPARATIF.

Mois de septembre, octobre et novembre.

	Dépôts.	Remboursements.	Diminution.
1854.....	£23,578 7 9	£23,591 2 5	£ 12 14 8
1855.....	18,955 12 2	29,072 2 3	10,116 10 1

Mois de juin, juillet, août, septembre, octobre et novembre.

	Dépôts.	Remboursements.	Augmentation
1854.....	£49,298 1 9	£44,807 1 1	£4,491 0 8

	Dépôts.	Remboursements.	Diminution.
1855.....	£47,643 5 11	£57,980 16 1	£10,337 10 2

1855.—Juin 1.

Dû aux déposants.....	£45,044	19	10
Diminution.....	10,337	10	2

1855.—Décembre 1.

Au crédit des déposants.....	£34,707	9	8
------------------------------	---------	---	---

ÉTAT DES DÉPOSANTS.

1855.—Juin 1.

Total des déposants..... 692

Nouveaux déposants en six mois..... 121

813

Comptes clos en six mois..... 205

Déc. 1. Comptes actuellement ouverts..... 600

Nous extrayons du *Journal de Québec* les quelques remarques que fit à propos M. le rédacteur de ce journal.

“ Nous donnons bonne place aux excellentes communications que vient de nous faire M. Vézina, secrétaire-trésorier de la Caisse d'Économie Notre-Dame de Québec, sur les opérations de cette Caisse, durant les six derniers mois écoulés, à partir du premier juin 1855.

“ Tous les documents de cette nature touchant aux diverses questions d'économie politique et sociale ont toutes sortes de droit à notre attention, et nous nous faisons un honneur comme un devoir de les publier pour la meilleure édification du peuple.

“ Il ressort du rapport de M. Vézina, ce premier fait, que, durant cette période semestrielle, comme l'administration l'avait d'ailleurs si sagement présumé, les remboursements ont excédé le montant des dépôts, mais qu'il faut constater avec satisfaction, que les retraits de sommes sont venus beaucoup

moins de la part des petits déposants, pris dans la classe ouvrière, que du chef des rentiers et capitalistes aisés, et ce, pour les motifs énoncés dans le rapport de M. le secrétaire-trésorier.

“ Ce qui fait voir, dit-il, que la gêne jusqu'à présent n'a pas été grande chez nos ouvriers, au moins dans cette grande partie de la cité.

“ Nous prenons acte volontiers de cette bonne déclaration, pour nous aider à voir mieux et plus exactement les choses, quand au besoin, nous nous mettrons à parler de toutes les graves questions de paupérisme et de charité.

“ Les caisses d'épargne et de prévoyance, disent à peine leur premier mot, mais laissez qu'elles se vulgarisent et que le peuple les comprenne bien, dans leur fonctionnement matériel et social, et l'on pourra voir alors tout ce qu'elles contiennent de profits pour le présent et pour l'avenir.

“ L'ouvrier n'a pas de meilleur ami, que la caisse d'épargne, car du moment qu'il connaît et qu'il pratique de temps en temps, ne fût-ce même que de loin en loin, le chemin qui y mène, il devient un autre homme véritablement, car s'il était la veille, intempérant, joueur, fainéant, mauvais chrétien partant, voilà qu'il s'est en un seul jour, tout transformé et qu'il est le lendemain et pour toujours assurément libre, économe, laborieux, enfin meilleur chrétien.

“ Ce sont là des vérités qui courent la rue, et dont le simple bon sens donne le vrai sentiment.

“ D'ailleurs qui ne sait que dans la pratique des

choses bonnes et morales, tout se lie, se répond et se donne la main, et qu'il est difficile de ne pas faire dans le bien, plusieurs pas en avant, quand on a fait courageusement le premier ?”

Nous eûmes la douleur de perdre, dans le cours de l'année, un des membres du bureau de direction. M. Abraham Amiot, citoyen respectable du faubourg St.-Jean. Cette vacance fut remplie par M. J. D. Brousseau qui, chose étonnante, avait lui-même été remplacé par M. Amiot en 1855, lors de son absence en Europe.

En mars 1856, la Caisse d'Economie Notre-Dame fournit pour la première fois un état de ses affaires aux trois branches de la législature, tel que voulu par la XII^{ème} clause de l'acte d'incorporation des banques d'épargne 4 et 5 Vict. chap. 32.

Depuis longtemps le bureau de direction, sollicité par un bon nombre des fondateurs et déposants épiait le moment où il pourrait faire l'acquisition d'une propriété dont les termes de paiements seraient faciles, afin d'y transporter les bureaux de la Caisse d'une manière permanente.

Une occasion favorable de réaliser ce projet se présenta, et le bureau ne crut pas devoir la laisser passer. Le rapport annuel des directeurs pour la huitième année fera connaître la nature de cette transaction.

Divers changements eurent lieu parmi les fondateurs dans le cours de l'année, entre autres les suivants, savoir :

M. Hallée	remplça M. Ed. Glackmeyer,
M. Ls. Amiot	do M. Jos. Mcreau,

L'hon. L. Massue	do	M. Jos. Bolduc,
M. P. Gauvreau	do	M. Chs. Langlois,
M. M. Poitras	do	M. Ant. Paquet,
M. U. J. Tessier	do	M. A. Amiot,
M. Jean Paquet	do	M. M. Robitaille.

Ci-suit le huitième rapport annuel des directeurs, ainsi que l'état des affaires de la Caisse d'Economie Notre-Dame.

HUITIÈME RAPPORT aux fondateurs de cette Institution.

La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, vient de compléter sa huitième année d'existence.

Le bureau des directeurs en présentant son rapport annuel aux fondateurs et aux déposants, a droit d'être satisfait du résultat de ses opérations financières, et peut dire hautement : nous prospérons, et nous méritons d'avoir la confiance publique.

La crise financière qui paralyse les transactions de tout genre, depuis plus d'un an, a dû nécessairement se faire sentir d'une manière plus sensible dans des institutions dont le but est d'y recevoir l'excédant du profit du travail. Ainsi quoique les remboursements, cette année, soient plus considérables que les dépôts, cela n'a rien que de naturel.

Le montant des dépôts de l'année est de £77,873 5 4, les remboursements de £91,434 11 5, et le profit net de la Caisse s'élève maintenant à la somme de £1,853 13 4.

Ci-joint est un état détaillé du bilan, et des opérations annuelles de la Caisse, signé par le secrétaire-trésorier, examiné et certifié correct par les auditeurs, MM. Vital Têtu et F. E. Hamel.

Outre ces détails, le bureau désire référer le public aux divers états qui ont été publiés de temps en temps par la presse, ainsi qu'à celui fourni dernièrement au gouvernement et qui a été aussi publié.

Dans nos précédents rapports annuels, nous disions aux fondateurs de la Caisse et au public que le bureau, avec les profits en mains, avait le désir de faire l'acquisition d'une propriété pour y fixer une demeure permanente. Aujourd'hui nous avons le plaisir de dire que ce désir a été réalisé. Dans le cours du mois dernier, le bureau a acheté, pour la somme de £3,000, payable par termes faciles, et sans intérêt, la maison de J. P. O'Meara, écuyer, située rue St.-Jean, Haute-Ville, poste que l'on peut considérer comme le plus centré de la ville.

Maintenant, qu'il nous soit permis d'émettre publiquement une pensée, c'est celle de voir fonder à Québec, une banque, pour faciliter particulièrement le commerce local, et par là venir en aide aux industriels de nos populeux faubourgs qui jouissant d'une certaine aisance foncière, n'ont pas toujours des capitaux en mains pour donner l'élan nécessaire à leurs affaires.

Nous n'avons nul doute qu'une semblable institution surveillée et conduite avec prudence, serait productive et d'un grand avantage aux citoyens de cette ville.

Espérons que cette pensée qui date déjà de plusieurs années, attirera d'une manière toute spéciale, l'attention des fondateurs de cette Caisse, et qu'aidés des citoyens les plus influents de Québec et de ses environs, le temps n'est pas éloigné, où cette ville

sera dotée d'une nouvelle institution financière dont le besoin se fait sentir depuis longtemps.

Comme par le passé, il nous est doux d'offrir nos remerciements aux messieurs du clergé, aux fondateurs et au public pour l'encouragement que nous avons reçu, et la confiance qui ne fait qu'augmenter. De plus, nous aimons à dire que le résultat des opérations financières de la Caisse, depuis sa fondation, ne dément pas l'appel que les directeurs ont souvent fait aux citoyens de Québec en les invitant, dans les temps d'abondance, à faire des épargnes qu'ils retrouveraient dans les temps de gêne.

En terminant, le bureau de direction aime à renouveler ses sentiments d'estime et de reconnaissance à notre secrétaire-trésorier, pour l'attention, les soins et l'habileté qu'il continue de porter à la gestion des affaires de la Caisse.

Le tout humblement soumis,

O^r. ROBITAILLE,
Président.

Québec, 16 juin 1856.

ETAT des opérations financières de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec pour les douze mois expirés le 31 mai 1856.

DR.

1855.

Juin 1.—Argent en mains.....£	38	8	4
Argent en banque.....	8,359	11	7

£8,397 19 11

1856.

Juin 1.—Reçus dépôts.....	77,873	5	4
Reçu placements.....	74,166	0	6
Reçu intérêt.....	2,216	15	10
	154,256	1	8
	162,654	1	7

Cr.

1856.

Juin 1. — Déboursé, dépôts			
payés.....	91,434	11	5
Déboursé, sommes placées.....	63,742	8	6
do dépenses.....	219	11	0
do intérêt payé.....	1,482	18	6
Ameublement de bureau.....	6	0	0
	156,885	9	5
Argent dans la banque de Québec.....			
		5,768	12 2
	162,654	1	7

FONDS.

Dr.

1856.

Juin 1.—Argent dans la banque de Québec, à			
4 par 100.....	£5,768	12	2
Prêts à courte échéance, garantie par cautionnements personnels pour tout le montant, et par dépôts spéciaux au montant de £2,575.	9,037	15	4
Placements sur débetures publiques, 16 Vic. ch. 35; 14 et 15 Vict. ch. 132 et 133; 12 Vic. ch. 115; 16 Vic. ch. 254, ...	6,000	0	0

Placements sur débentures publiques, 10 Vict. ch. 113 ; 13 et 14 Vic. ch. 100 ; 3 et 4 Vic. ch. 35 ; 4 Vic. ch. 31, etc.....	6,901	17	0
Placements sur débentures publiques, 9 Vic. ch. 62 ; 7 et 10 Vict. ch. 35.....	1,725	0	0
Prêt garanti par hypothèque sur immeuble, et par une débenture publique pour le mon- tant.....	1,000	0	0
Prêts à courte échéance garantis par débentu- res publiques au montant de £1122.....	869	0	0
Prêt à courte échéance garanti par 14 actions de la banque de Québec.....	350	0	0
Prêts à courte échéance, sur garanties person- nelles.....	569	2	1
Prêts à courte échéance, garanties par hypo- thèques sur immeubles.....	315	16	8
Placement par achat d'une propriété donnant un revenu annuel de £140.....	379	8	0
Intérêt dû et non reçu.....	352	0	10
Ameublement de bureau.....	68	15	0
	33,337	7	1

RESPONSABILITÉS.

CR.

1856.

Juin 1.—Dépôts au crédit des déposants.....	£31,483	13	9
Balance étant le montant du fonds de réserve.	1,853	13	4
	£33,337	7	1

(Certifié)

F. VÉZINA,
Secrétaire-trésorier.

1855, Juin 1.—Comptes ouverts.....	692
1856, Juin 1.—Nouveaux comptes.....	219
	—
	911
Comptes clos.....	277
	—
Balance.....	634

DIRECTEURS.

MM. Ol. Robitaille,
A. B. Sirois,
G. H. Simard,
M. Tessier,
E. Chinic,
I. Thibaudeau,
C. Cinqmars,
D. Dussault,
G. Matte,
J. D. Brousseau.

OFFICIERS HONORAIRES.

Rév. Jos. Auclair, président,
Hon. J. Cauchon, vice-président,
Hon. N. F. Belleau, vice-président,

COMITÉ DES PLACEMENTS.

MM. le Président,
G. H. Simard,
C. Cinqmars,
D. Dussault,
Le Secrétaire-Trésorier.

IX.

Nous avons vu dans l'article précédent que le bureau avait fait l'acquisition d'une propriété située dans un lieu central de la ville. Le 9ème rapport annuel ci-après fera voir le projet des directeurs d'ériger une nouvelle bâtisse, leu. ons pour le faire, et les moyens d'y parvenir.

Cette maison est maintenant construite et sert de bureau à la Caisse et à deux sociétés de bâtisse ; en même temps qu'elle offre deux grands magasins et des logements considérables dont les loyers seront un revenu constant. Nous regrettons que des circonstances fâcheuses survenues dans le cours de l'érection de l'édifice, n'ait pas permis de parachever les magasins pour le mois de mai, ce qui pourrait être la cause que la Caisse perdrait, en tout ou en partie, le revenu annuel de la grande partie de cette maison.

Cette maison sera occupée avant longtemps, exclusivement par des institutions publiques, nous osons l'espérer. C'est là que nous y verrons figurer, si nos espérances ne sont point trompées, une banque d'escompte canadienne dont notre petit commerce a tant besoin.—La formation d'une institution de ce genre, tant désirée parmi le public de Québec, recevra, nous l'espérons, tout l'encouragement qu'elle mérite. Cette pensée est déjà bien agréée, et son exécution sera sans doute secondée par tous les citoyens de Québec et de ses environs.

La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec a subi comme toutes les autres institutions de ce genre, une baisse considérable dans ses transactions de la neuvième année, sans toutefois diminuer son fonds

de réserve qui au contraire a augmenté.—Elle a pu passer facilement à travers la crise de 1857 sans éprouver le moindre choc. Et la confiance générale dont elle a toujours joui, lui a mérité un avantage qui fut refusé à d'autres institutions.—La providence, nous l'espérons, continuera de veiller sur elle; et par une continuation des soins attentifs de la part de la direction sur les affaires de cette Institution, nous nous flattons qu'elle ne cessera pas de prospérer.

Nous voudrions essayer de montrer à la classe ouvrière que pour elle l'épargne est déjà la richesse. Et pour nous servir des expressions du vénéré duc de La Rochefoucauld, dont le souvenir vivra toujours dans la mémoire des fondateurs des caisses d'épargne en France, nous répèterons avec lui : " Créons au plus pauvre, en ne lui demandant que les plus légers sacrifices, un premier avoir qui déjà changera presque sa nature, en le faisant propriétaire, qui lui donnera, à ses propres yeux, par le sentiment de cette même propriété, une sorte de considération personnelle, laquelle est déjà un préservatif contre les vices; arrachons-le, par l'amour de l'économie, aux défauts encore trop communs à la classe dont il fait partie, à la dissipation, à la débauche, aux dangers excitants de cette pernicieuse loterie, dont le résultat le plus certain est d'immoler des dupes et d'enfanter des fripons. "

L'ouvrier, par de faibles économies sur ses gages, créera son indépendance en se ménageant des ressources pour l'avenir, et les temps de maladie.

Telles ont été les pensées des fondateurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame; tel a été l'objet et

l'espoir de notre belle association. Ces messieurs n'ont pas réuni des fonds considérables pour former le capital de cette salutaire entreprise ; ils ont fait plus et mieux ; ils y ont engagé leur intelligence, leurs soins, leur zèle, leur constante surveillance, le sacrifice de leur temps, et leur entier dévouement.

De tels moyens dirigés sans relâche vers un tel but devaient obtenir des succès. En effet nous en avons obtenu dès nos premiers pas. Ils s'affermissent, ils s'étendent chaque jour.

Nous donnons ici place, premièrement, au second état annuel, fourni aux trois branches de la législation en mars 1857, secondement, au neuvième rapport annuel des directeurs, et nous terminons par un remerciement sincère à tous ceux qui nous ont honoré de leur confiance et de leur encouragement.

BILAN de l'année finissant le premier mars 1857.

RECETTES.

Dépôts.....	£49,786	8	3	
Prêts et placements.....	38,797	3	2	
Intérêt.....	1,744	19	8	
Loyer.....	105	0	0	
				90,433 11 1-
Balance du 1er mars 1856, savoir :				
A la banque de Québec.....	10,535	2	6	
Dans le coffre.....	76	18	3	
				10,612 0 9
				101,045 11 10

REMBOURSEMENTS.

Dép. remboursés..	£53,284	3	8
Prêts et place- ments faits.....	35,469	8	9
Intérêt payé.....	1,185	17	9
Placements sur propriété, sa- voir :			
1er versement.....	£375	0	0
Cotisation, assu- rance, contrats et enrégistre- ment.....	13	5	11
Société de cons- truction perma- nente de Qué- bec, 33½ actions payées d'avance	220	15	0
Dépenses.....	180	3	1
Ameublement de bureau.....	56	0	4
		90,684	14 6
Balance au 28 fé- vrier 1857, sa- voir :			
A la banque de Québec		9,360	17 4
		101,045	11 10

FONDS.

Placements sous forme de nantissements publics, savoir :

Actes 13 et 14 Vict. ch. 2 ; 9 Vict. ch. 32 ; 10 et 11 Vict., ch. 32 ; 7 Vict., ch.....	2,135	0	0
Actes 3 et 4 Vict. ch. 35, 4 Vict., ch. 31, 14 et 14 Vict., ch. 131.....	5,901	17	9
Actes 16 Vict., ch. 235 ; 14 et 15 Vict., ch. 132 et 133 ; 12 Vict., ch. 115.....	6,000	0	0
Actes 12 Vict., ch. 57 ; 14 et 15 Vict., ch. 23 ; 18 Vict., ch. 116.....	220	15	0
	—————	14,257	12 9

Prêts sous forme de nantissements particuliers, garantis par hypothèques au montant de £1,350, par débentures publiques 16 Vict., ch. 106 ; 16 Vict. ch. 235 ; 3 et 4 Vict., ch. 31, au montant de £2,372 10s., et par 14 actions (£350) de la banque de Québec.....

4,026 7 10

Prêts sous forme de nantissements particuliers, garantis par sûretés personnelles pour tout le montant, par des dépôts spéciaux, au montant de £2,248 13s. 8d., et par une hypothèque de la somme de £65 16s. 8d.....

4,967 6 4

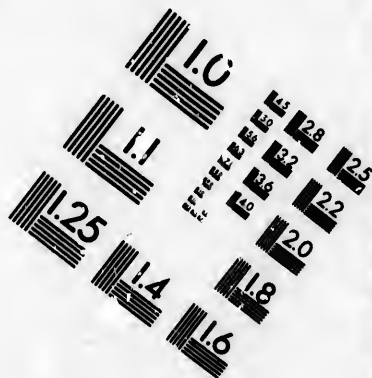
Placement sur propriété.....

283 5 11

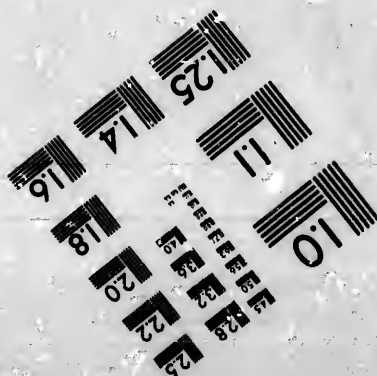
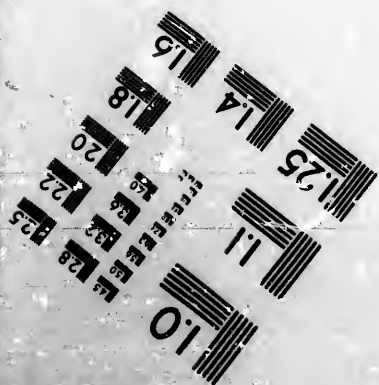
Ameublement de bureau.....

68 15 0





A resolution test chart featuring several groups of horizontal and vertical lines of varying thicknesses. Each group is accompanied by a numerical value indicating the resolution. The values include 1.0, 1.1, 1.25, 1.4, 1.6, 1.8, 2.0, 2.2, 2.5, 2.8, 3.2, 3.6, 4.0, 4.5, 5.0, 5.6, 6.3, 7.1, 8.0, 9.0, 10, 11.2, 12.5, 14, 16, 18, 20, 22.5, 25, 28, 32, 36, 40, 45, 50, 56, 63, 71, 80, 90, 100, 112, 125, 140, 160, 180, 200, 225, 250, 280, 320, 360, 400, 450, 500, 560, 630, 710, 800, 900, 1000, 1120, 1250, 1400, 1600, 1800, 2000, 2250, 2500, 2800, 3200, 3600, 4000, 4500, 5000, 5600, 6300, 7100, 8000, 9000, 10000, 11200, 12500, 14000, 16000, 18000, 20000, 22500, 25000, 28000, 32000, 36000, 40000, 45000, 50000, 56000, 63000, 71000, 80000, 90000, 100000, 112000, 125000, 140000, 160000, 180000, 200000, 225000, 250000, 280000, 320000, 360000, 400000, 450000, 500000, 560000, 630000, 710000, 800000, 900000, 1000000, 1120000, 1250000, 1400000, 1600000, 1800000, 2000000, 2250000, 2500000, 2800000, 3200000, 3600000, 4000000, 4500000, 5000000, 5600000, 6300000, 7100000, 8000000, 9000000, 10000000, 11200000, 12500000, 14000000, 16000000, 18000000, 20000000, 22500000, 25000000, 28000000, 32000000, 36000000, 40000000, 45000000, 50000000, 56000000, 63000000, 71000000, 80000000, 90000000, 100000000, 112000000, 125000000, 140000000, 160000000, 180000000, 200000000, 225000000, 250000000, 280000000, 320000000, 360000000, 400000000, 450000000, 500000000, 560000000, 630000000, 710000000, 800000000, 900000000, 1000000000, 1120000000, 1250000000, 1400000000, 1600000000, 1800000000, 2000000000, 2250000000, 2500000000, 2800000000, 3200000000, 3600000000, 4000000000, 4500000000, 5000000000, 5600000000, 6300000000, 7100000000, 8000000000, 9000000000, 10000000000, 11200000000, 12500000000, 14000000000, 16000000000, 18000000000, 20000000000, 22500000000, 25000000000, 28000000000, 32000000000, 36000000000, 40000000000, 45000000000, 50000000000, 56000000000, 63000000000, 71000000000, 80000000000, 90000000000, 100000000000, 112000000000, 125000000000, 140000000000, 160000000000, 180000000000, 200000000000, 225000000000, 250000000000, 280000000000, 320000000000, 360000000000, 400000000000, 450000000000, 500000000000, 560000000000, 630000000000, 710000000000, 800000000000, 900000000000, 1000000000000, 1120000000000, 1250000000000, 1400000000000, 1600000000000, 1800000000000, 2000000000000, 2250000000000, 2500000000000, 2800000000000, 3200000000000, 3600000000000, 4000000000000, 4500000000000, 5000000000000, 5600000000000, 6300000000000, 7100000000000, 8000000000000, 9000000000000, 10000000000000, 11200000000000, 12500000000000, 14000000000000, 16000000000000, 18000000000000, 20000000000000, 22500000000000, 25000000000000, 28000000000000, 32000000000000, 36000000000000, 40000000000000, 45000000000000, 50000000000000, 56000000000000, 63000000000000, 71000000000000, 80000000000000, 90000000000000, 100000000000000, 112000000000000, 125000000000000, 140000000000000, 160000000000000, 180000000000000, 200000000000000, 225000000000000, 250000000000000, 280000000000000, 320000000000000, 360000000000000, 400000000000000, 450000000000000, 500000000000000, 560000000000000, 630000000000000, 710000000000000, 800000000000000, 900000000000000, 1000000000000000, 1120000000000000, 1250000000000000, 1400000000000000, 1600000000000000, 1800000000000000, 2000000000000000, 2250000000000000, 2500000000000000, 2800000000000000, 3200000000000000, 3600000000000000, 4000000000000000, 4500000000000000, 5000000000000000, 5600000000000000, 6300000000000000, 7100000000000000, 8000000000000000, 9000000000000000, 10000000000000000, 11200000000000000, 12500000000000000, 14000000000000000, 16000000000000000, 18000000000000000, 20000000000000000, 22500000000000000, 25000000000000000, 28000000000000000, 32000000000000000, 36000000000000000, 40000000000000000, 45000000000000000, 50000000000000000, 56000000000000000, 63000000000000000, 71000000000000000, 80000000000000000, 90000000000000000, 100000000000000000, 112000000000000000, 125000000000000000, 140000000000000000, 160000000000000000, 180000000000000000, 200000000000000000, 225000000000000000, 250000000000000000, 280000000000000000, 320000000000000000, 360000000000000000, 400000000000000000,



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

18 20 22 25
28 32 36

10

Intérêt dû.....	293 19 5
Argent dans la banque de Québec.....	9,360 17 4
	33,258 3 9

RESPONSABILITÉ.

Dépôts et intérêt dûs aux déposants.....	£31,057 14 6
Balance formant le fonds de réserve.....	2,200 9 3
	33,258 3 9

MÉMOIRE.

1er mars 1856.—Nombre des déposants.....	607
1er mars 1857.—Nouveaux déposants.....	140
	747
Dépôts retirés.....	97
Dépôts actuels.....	650

Nous, soussignés, directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, certifions que l'état ci-dessus des fonds et responsabilités de cette Insti-

tution est correct au meilleur de notre connaissance

Ol. Robitaille, président,
A. B. Sirois, vice-président,
J. D. Brousseau,
Chs. Cinqmars,
G. Matte,
E. Chinic,
D. Dussault,
M. Tessier.

NEUVIÈME RAPPORT ANNUEL des directeurs de la Caisse
d'Economie Notre-Dame de Québec aux fonda-
teurs de cette Institution.

“ Le bureau des directeurs a l'honneur de pré-
senter son rapport annuel aux fondateurs et aux
déposants. Comme il était facile de le présumer, les
opérations financières de la Caisse n'ont pas été aussi
considérables que celles de l'année précédente.

Les dépôts de l'année 1857 se sont élevés à...	£49,413	11	4
Ceux de l'année 1856 à.....	77,873	5	1
Les remboursements de 1857.....	52,734	19	0
do 1856..	91,434	11	5
Diminution pour l'année 1857.....	3,421	7	11
do 1856.....	13,561	6	1

“ Comme l'on voit, si d'un côté les dépôts de
l'année n'ont pas atteint le montant de l'an dernier,
de l'autre côté le chiffre des remboursements est aussi
bien moins considérable, la proportion gardée des opé-
rations financières des deux années.

607
140

747
97

650

Eco-
l'état
Insti-

“ Nous avons obtenu dans la dernière session du parlement, par les soins de G. H. Simard, écr., M. P. P., et de l'hon. M. P. de Sales Laterrière, une loi permettant aux directeurs de la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec d'acquérir une propriété pour les besoins de la Caisse.

“ Dans notre rapport de l'an dernier nous annoncions aux fondateurs de la Caisse que les directeurs avaient fait l'acquisition d'une propriété située en la Haute-Ville de Québec. Comme il devenait urgent d'y faire de grandes et dispendieuses réparations avant de pouvoir y transporter les bureaux, sans pour cela avoir un édifice digne d'une association prospère, le bureau de direction a décidé, dans le courant de l'hiver dernier, d'ériger tout de suite une nouvelle et belle bâtisse, qui sera non-seulement un embellissement pour la cité, mais qui en même temps donnera des logements spacieux pour les besoins de la Caisse, et qui de plus fournira les moyens de retirer des revenus qui mettront les directeurs en état de rencontrer la plus grande partie de leurs engagements, pour l'érection de cette maison.

“ L'édifice aura 47 pieds de front sur 60 pieds de profondeur à 4 étages, et toit plat. Le front du premier étage sera en fer, et le reste en pierre de taille avec ornements. C'est M. C. Baillargé, architecte, qui en a fait les plans et qui en surveillera les travaux. Au 1er mai prochain, on transportera le bureau de la Caisse dans cette nouvelle bâtisse, et ils seront ouverts tous les jours de la semaine pendant les heures ordinaires des affaires.

“ Disons maintenant qu'elles sont les voies et

les moyens que les directeurs ont pris pour payer le coût de cette bâtisse, sans avoir recours au fonds des profits de la Caisse qui s'élèvent à la somme de £2,210 2 8.

“ Le bureau de direction a cru ne pouvoir mieux faire que de devenir actionnaire dans la société permanente de bâtisse de Québec pour une somme égale à celle du coût de l'édifice, et il a inscrit son nom dans cette société pour $30\frac{1}{2}$ parts représentant un capital de £3,050 0 0.

“ C'est donc avec ces deniers qui seront remboursés mensuellement, et la plus grande partie à même les loyers de la bâtisse, que nous serons en possession d'une propriété de valeur qui se payera d'elle-même et qui de plus donnera une garantie additionnelle aux déposants. Nous avons pleine confiance que les fondateurs et le public verront d'un bon œil et approuveront les démarches que les directeurs ont adoptées pour doter la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec d'un édifice qui, par sa position centrale, ne pourra que contribuer à l'agrandissement des opérations futures de la Caisse.

“ Nous croyons ne pouvoir mieux terminer le présent rapport qu'en répétant nos pensées exprimées dans le rapport de l'an dernier. “ Comme par “ le passé, il nous est doux d'offrir nos remerciements “ aux messieurs du clergé, aux fondateurs et au public pour l'encouragement que nous avons reçu et “ pour la confiance qu'on a bien voulu placer en nous. “ En continuant à gérer nos affaires conformément “ aux règles de notre constitution, appuyée par la “ loi qui nous régit, nous ne doutons pas que cette

“ confiance ne puisse qu’augmenter. De plus, nous
“ aimons à dire que le résultat des opérations finan-
“ cières de la Caisse, depuis sa fondation, ne dément
“ pas l’appel que les directeurs ont souvent fait aux
“ citoyens de Québec, en les invitant dans les temps
“ d’abondance, à faire des épargnes qu’ils retrouve-
“ ront dans les temps de gêne. ”

Le tout humblement soumis,

OL. ROBILAILLE,

Président.

Québec, 15 juin 1857.

Le secrétaire fit ensuite lecture des mémoires
suivants :

ETATS des opérations de la Caisse d'Economie Notre-
Dame de Québec, pour l'année expirée au 31
mai 1857.

RECETTES.

Dépôts reçus.....	£49,313 11 1
Placements reçus.....	33,107 17 11
Intérêts reçus.....	2,460 19 3
Loyer reçu.....	105 0 0
	£84,987 8 3
Argent dans la banque de Québec, 1er juin 1856.....	5,768 12 2
	£90,756 0 5

DÉBOURSÉS.

Dépôts payés.....	£52,734	19	5	
Placements faits.....	29,912	9	8	
Payé sur 30½ actions sous- crites dans les fonds de la société de construction permanente de Québec.....	237	12	6	
Deuxième versement sur l'a- chat de la propriété de la Caisse, assurances, cotisa- tions, etc.....	415	19	0	
Dépenses.....	204	8	2	
Intérêt payé.....	1,947	9	2	
				85,452 17 6
Argent dans la banque.....				5,303 2 11
				<u>£90,750 0 5</u>

F. VÉZINA,

Secrétaire-trésorier.

Approuvé,

PHS. MÉTHOT,

CHS. MOIZEN.

**RESPONSABILITÉS et fonds de la Caisse d'Economie
Notre-Dame, au 31 mai 1857.**

RESPONSABILITÉS.

Dû aux déposants.....	£28,062	5	10	
Balance au crédit du fonds de réserve.....	2,210	2	8	
				<u>30,272 8 6</u>

FONDS.

Ameublement de bureau.....	£	68	15	0
Prêts et placements, savoir :				
Placements sur débentures				
émises en vertu des actes 7				
et 9 Vic., ch. 62; 10 et 11				
Vic., ch. 35; 13 et 14 Vic.,				
ch. 2.....	£2,385	0	0	
Placements sur débentures				
émises en vertu des actes 3				
et 4 Vic., ch. 35; 4 Vic., ch.				
31; 10 Vic., ch. 113; 13 et				
14 Vic., ch. 100.....	5,901	17	0	
Placements sur débentures				
émises en vertu des actes 16				
Vic., ch. 235; 12 Vic., ch.				
115; 14 et 15 Vic., ch. 132				
et 133.....	6,000	0	0	
Prêts sous forme de nantisse-				
ments particuliers garantis,				
par des sûretés personnelles				
pour tout le montant, et par				
dépôts spéciaux au montant				
de £1,142 13 4.....	5,019	4	2	
Prêts sous forme de nantisse-				
ments particuliers garantis,				
par hypothèques au montant				
de £1,415 16 8 par dében-				
tures publiques au montant				
de £1,822 10, et par 14 ac-				
tions, £350 de la banque de				
Québec.....	4,175	16	8	
Placements, 30½ parts, dans la				
société de construction per-				
manente de Québec.....	237	12	6	

Placements sur propriété.....	781	12	0		
				24,501	2 4
Argent dans la banque de Québec.....				5,303	2 11
Intérêts dus sur placements.....				399	8 3
				£30,272	8 6

F. VEZINA,

Sec.-Trés.

Approuvé,

PHS. METHOT,

CHS. MOIZEN,

RAPPORT du comité des auditeurs à MM. les directeurs de la la Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec.

Votre comité a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné avec soin les livres de M. le secrétaire-trésorier.

Qu'il a aussi examiné toutes les valeurs en la possession de la Caisse.

Qu'il a trouvé le tout parfaitement correct, et tenu avec une précision et un soin qui font beaucoup d'honneur à M. le secrétaire trésorier qui en a la charge.

PHS. MÉTHOT,

CHS. MOIZEN.

Québec, 13 juin 1857.

Après quoi,

Sur motion de M. L. Amiot, secondé par M. St.-Michel, il est

Résolu,—Que le rapport annuel, l'état des affaires de la Caisse et le rapport des auditeurs, soient approuvés, publiés et imprimés pour l'avantage des déposants et du public.

M. Jean Pâquet, secondé par M. D. Pampalon, propose et il est,

Résolu,—Que des remerciements soient votés à M. Phs. Méthot et Chs. Moizen, en reconnaissance du zèle et de la persévérance avec lesquels ils se sont acquittés de leurs fonctions d'auditeurs.

Jos. Hamel, écr., propose, secondé par M. Jean Vézina, et il est

Résolu,—Que les remerciements des fondateurs sont dûs et présentement offerts à MM. les président, vice-présidents, directeurs et secrétaire-trésorier de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, pour l'habileté, la prudence et l'honorabilité avec lesquels ils se sont acquittés de leurs devoirs, et ont conduit les affaires de cette Institution durant l'année écoulée.

M. le Dr. Robitaille propose, secondé par A. B. Sirois, écr., et il est

Résolu,—Que les remerciements des directeurs et fondateurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec, soient offerts à G. H. Simard, écr., M. P. P., et à l'hon. de Sales Laterrière pour avoir conduit à bonne fin le *bill* autorisant cette Institution à posséder légalement une propriété pour son usage.

La nomination de quatre nouveaux fondateurs en remplacement de quatre autres, retirés de l'œuvre dans le cours de l'année écoulée, est approuvée.

On procède ensuite à l'élection par scrutin de deux directeurs pour remplacer ceux qui sortent de charge.

MM. le Dr. Robitaille et A. B. Sirois sont réélus.

M. le Dr. Robitaille se leva pour remercier les fondateurs qui venaient de le réélire, et profita de l'occasion pour faire l'historique de l'origine de la Caisse et de ses progrès.

S'adressant aux citoyens qui ont pris part aux premiers mouvements pour doter le faubourg St.-Jean d'une banque d'épargne : " Qui de vous, dit-il, aurait pu s'imaginer que la Caisse d'Economie Notre-Dame, commencée avec si peu de moyens, obligée de transporter son bureau d'un lieu à un autre pour n'avoir pas de loyer à payer, ne l'ouvrant qu'une fois par semaine, le dimanche, n'étant pas en moyen de payer un secrétaire-trésorier, ne recevant que £900 de dépôts la première année, somme en grande partie déposée par les citoyens fondateurs aisés, afin de donner l'exemple, qui de vous aurait pu s'imaginer, dans l'espace de neuf années, cette petite Institution aurait transigé des affaires pour une somme de plus d'un demi million de louis ? Qui de nous peut dire quel chiffre on atteindra dans une même période d'années futures, surtout avec l'assurance qu'avant douze mois on occupera un bel édifice, propriété de l'Institution ?

" A quoi devons-nous de si beaux résultats ? A

la grande prudence du bureau de direction, dont le plus grand soin a toujours été de veiller au maintien de la constitution qui veut l'élection d'un certain nombre de directeurs, et qu'on prépare un état détaillé des affaires chaque douze mois.... Seulement neuf années se sont écoulées, et déjà la tombe renferme plusieurs citoyens membres fondateurs et directeurs de la Caisse.

Le Dr. Robitaille fit particulièrement mention de feu F. X. Méthot, écr. En parlant de lui, il dit : " C'est aux conseils de ce prudent et honnête citoyen que la Caisse doit en grande partie l'impulsion qui a été donnée.... C'est M. Méthot qui par l'expression d'une confiance explicite dans l'avenir de cette Institution, nous a toujours soutenus de son espoir et appris à compter sur le public qui, en effet, n'a pas fait défaut. " Puis il ajouta qu'il n'avait nul doute que la direction ne veillerait cette année et les années futures, avec cette vigilance qui, toujours, est si nécessaire quand on se trouve à la tête d'Institutions financières.

Et il termina ses quelques remarques en disant : Qu'il croirait manquer à son devoir en n'exprimant pas la haute reconnaissance que les fondateurs et directeurs de la Caisse doivent à leur secrétaire-trésorier, M. F. Vézina, pour l'attention, l'habileté et les soins qu'il a toujours montrés depuis la fondation de cette Institution. Aussi, dit-il, je comprends que je suis l'interprète de vos sentiments en disant que nous devons à ce monsieur nos plus sincères remerciements.

Sur motion de M. Michel Moizen, secondé par M. Olivier Martel,

Des remerciements sont votés à M. F. O. Boisvert, pour les services qu'il a rendus en présidant cette assemblée.

Et l'assemblée ajourne.

Election des officiers de la Caisse d'Economie Notre-Dame

A une assemblée des directeurs de la Caisse d'Economie Notre-Dame, tenue le 15 juin 1857, les messieurs suivants ont été élus officiers pour l'année courante, savoir :

Sa Grandeur Monseigneur de Tloa, administrateur du diocèse, président honoraire.

L'hon. juge Caron, vice-président honoraire.

L'hon. juge Morin, vice-président honoraire.

M. le Dr. Ol. Robitaille, président actif.

M. le notaire A. B. Sirois, vice-président actif.

M. G. H. Simard, M. P. P., vice-président actif.

Membres du bureau de direction.

MM. Ol. Robitaille, M. D.

A. B. Sirois, N. P.

G. H. Simard, M. P. P.

Eugène Chinic.

Michel Tessier, N. P.

Isidore Thibaudeau.

Charles Cinqmars, N. P.

David Dussault.
Grégoire Matte.
J. D. Brousseau.

F. VÉZINA,
Sec.-Trés. C. E. N.-D.

Pour terminer ce petit travail qui, tel qu'il est, devra être l'occasion, pour les fondateurs, directeurs et déposants de la Caisse d'Economie Notre-Dame, d'évoquer des souvenirs qui ne sont pas sans charmes et sans consolation, nous ne pouvons que faire des vœux pour qu'il nous soit donné, à nous, de venir au bout de dix autres années fournir un second compte-rendu général, accusant des succès et des progrès proportionnels et analogues à ceux que nous avons eu à enregistrer, dans les quelques pages qui précèdent.

F. V.
Québec, 19 mai 1858.

D.

st,
urs
ne,
es
les
au
te-
ro-
eu
nt.

